

Bulletin municipal

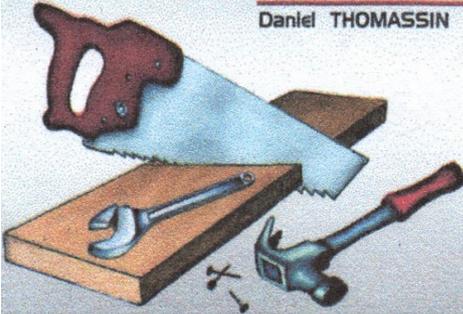


M RTP THOMASSIN
 Maçonnerie, Renovation

Terrassement, Plâtrerie
 Daniel THOMASSIN

0676647510
 0383237242
 mrtpthomassin@hotmail.fr

96 rue Jean Jaures
 54820
 MARBACHE



BAILLY – ELECTRO-CLIMAT

Matériel professionnel neuf et occasion
FROID, CUISSON, INOX, LAVERIE
 DEPANNAGE

11 rue Gambetta 54110 ROSIERES AUX SALINES
 Tél. : 03.83.48.68.68 – electroclimat@free.fr




PIAT ELEC Sarl
 Electricité Générale – Serrurerie
 Volets roulants

Francis PIAT
 Tél. port : 06 10 51 61 06
 e-mail : francis-piat@wanadoo.fr
 2, Chemin du Noyer la Plume - 54820 MARBACHE
 Tél. : 03 83 24 00 34 - Fax : 03 83 23 66 62



Clarion
 moves you + connects you

**Réparation
 Multi Marques**

CLARION EUROPE SAS
 244 rue du Pré A Varois - 54670 CUSTINES
 Tél. : 03 83 49 44 00 - Fax : 03 83 24 17 62
 www.clarion.com

Sommaire

LE MOT DU MAIRE P. 4

La Municipalité

- Commissions P. 7
- Services municipaux P. 8
- Coordonnées Mairie P. 9
- Principales délibérations P. 9
- Services Eau-Assainissement P. 11
- Finances & budgets P. 12
- Travaux P. 13
- Actions municipales :
 - Journées du patrimoine P. 15
 - Newsletter P. 17
 - Médiathèque P. 18
 - Cours d'informatique P. 18
 - Centre socioculturel P. 18
 - Voyages des seniors P. 19
 - CCAS P. 20
 - Banque Alimentaire P. 20

Vie Sociale

- Associations P. 21
- Coup de Projecteur P. 49
- Écoles P. 50
- Service Enfance-Jeunesse P. 51
- Etat civil P. 56

Vie Pratique

Annuaire :

- Santé P. 58
- Numéros d'urgence P. 58
- Social P. 59
- Permanences juridiques P. 59
- Transports P. 60
- Médias P. 60
- La Poste P. 60

Infos Pratiques :

- Sécurité P. 62
- Ordures ménagères P. 65
- Civisme P. 66
- Mission locale P. 67
- Marchés aux alentours P. 67
- Certificat d'immatriculation P. 68
- Changement de prénom P. 69
- PACS P. 69
- Service Social Départemental P. 71
- Relais assistante maternelle p. 72
- Calendrier des manifs P. 73



Directeur de la Publication : Jean-Jacques MAXANT

Conception, réalisation, mise en page :

Eric SCHMITT, Isabelle FAUVEZ, Claude DUTHILLEUL, Céline BROCHOT, Patrick GODART.

Crédit photos : Christine HARREL, Emilie MAIRE.

Remerciements aux Annonceurs, au Service Administratif, au Service Technique, à Christine HARREL correspondante Est Républicain, à Patricia HENCK correspondante Abeille 54, webmaster et photographes attitrés, et aux Associations Marbichonnes pour cette édition 2018

Impression : HELIO-Services à Custines

Le mot du Maire

Pour commencer ce traditionnel message de vœux, il me semble important de rendre hommage à Jacques CHEREQUE, décédé le 24 décembre dernier. L'ouvrier sidérurgiste et syndicaliste devenu Ministre de François MITTERAND et qui a su rassembler, au-delà des clivages politiques, pour faire face au séisme de la fermeture des Aciéries de Pompey. Nous avons hérité, des hommes et des femmes de cette époque, cette volonté et ce dynamisme qui, aujourd'hui, fait du Bassin de Pompey une référence nationale.

J'ai, bien-sûr, également une pensée pour toutes les familles de MARBACHE endeuillées l'an passé.

Et puis j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux quatre-vingts nouveaux habitants de notre Commune ainsi qu'aux quatorze bébés de l'année. Puissiez-vous trouver, à Marbache, toutes les conditions pour une vie agréable et heureuse.

Dans le domaine de la **vie scolaire**, nous avons eu à déplorer, pour la rentrée de septembre, une fermeture de classe élémentaire pour un déficit de quatre élèves et inversement un sureffectif en Maternelle qui n'a, cependant, pas donné lieu à l'ouverture d'une classe supplémentaire... Ainsi, soixante-quatre petits élèves sont répartis sur deux classes. Nous avons obtenu l'affectation précieuse d'une institutrice « remplaçante » mais qui peut néanmoins être appelée, ponctuellement, vers d'autres écoles.

Je tiens à remercier Mesdames les Directrices et l'ensemble des enseignants pour l'excellence de leur travail, leur investissement dans le débat des « rythmes scolaires » et la qualité des échanges avec la Municipalité.

Le dépouillement de la consultation pour le maintien des « **NAP** » (nouvelles activités périscolaires) ou bien le retour à la semaine de quatre jours indique qu'une majorité de parents soit 70% souhaite un retour à l'ancienne organisation, soit la semaine de quatre jours d'école entrecoupée du mercredi de repos.

Pour ma part, en tant que Maire, je regrette la légèreté avec laquelle l'Etat a initié cette remise en question des **rythmes scolaires**. Sans positionnement clair, les consignes et décrets, parfois contradictoires, se sont succédés depuis le printemps et n'ont pas permis le temps nécessaire à un véritable débat axé, prioritairement, sur **l'intérêt de l'enfant**.

En tant que Maire, je suis également confronté au devenir du personnel recruté et ceux dont le temps de travail fut complété pour l'animation des « NAP ». La mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2013/2014 fût **coûteuse et chronophage** pour la Municipalité. Le fonctionnement est à peine rôdé et financièrement équilibré qu'il nous faut à nouveau consacrer du temps et de l'argent à une nouvelle organisation...

En tant que parent, je suis parfaitement conscient que les « NAP » ne soient pas adaptées aux classes de **Maternelle**. Mais je suis également sensible aux arguments d'une majorité d'enseignants de l'Ecole **Elémentaire** qui constate de meilleures conditions d'apprentissage sur cinq matinées consécutives et des journées moins longues.

Je regrette que l'Education Nationale ne nous ait pas permis de différencier nos deux écoles, Maternelle et Elémentaire et mettre en œuvre une solution alternative consensuelle.

Enfin, bien-sûr, en tant que Maire, je n'imagine pas m'opposer au résultat d'une consultation démocratique.

Les Conseils d'Écoles Maternelle et Élémentaire et le Conseil Municipal se sont d'ailleurs prononcés, fin janvier, en cohérence avec cette majorité exprimée. La demande de dérogation pour un **retour à la semaine de quatre jours** est donc actée pour la rentrée de septembre 2018. La décision finale sera du ressort de la Directrice Académique (DASEN).

Le cas échéant, nous assurerons un accueil le mercredi. Mais sans l'aide de l'Etat, les tarifs seront forcément supérieurs à ceux des actuelles activités périscolaires.

Enfin, pour conclure ce chapitre, je présente mes excuses aux parents qui ont connu les déboires administratifs et comptables consécutifs à la mutualisation de la **restauration** et des temps de service associés. En effet, si la Cuisine Centrale est une réussite exemplaire, notamment pour la qualité des repas, il reste à parfaire le processus de suivi des réservations et des facturations.

La pose des nouveaux compteurs « LINKY » d'ENEDIS (ex ERDF) est en cours et vous êtes naturellement, inquiets des éventuelles conséquences sur votre environnement familial et/ou votre installation électrique. La Municipalité n'a aucune maîtrise de ce déploiement mais nous pouvons relayer vos questions à nos interlocuteurs d'ENEDIS.

Comme toutes les Communes riveraines de l'A31, nous avons eu à déplorer un nombre relativement important de **campriolages**. A nos concitoyens qui en ont été victimes, j'adresse toute ma compassion. Je suis témoin, au quotidien, des efforts de la Gendarmerie pour enrayer ce fléau qui empoisonne notre société. Nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour une **vidéo-protection** efficace. Aussi, cette réflexion est dorénavant portée au niveau intercommunal.

De ce fait, j'ai également souhaité inscrire la commune dans la démarche de « **Participation Citoyenne** ». Ce dispositif, **encadré et accompagné par la Gendarmerie**, fera l'objet, prochainement, de réunions publiques de présentation.

Les **limitations de vitesse** prévues dans divers secteurs du village sont actées. Elles seront effectives dès livraison et pose des panneaux de signalisation :

- 20 km/h « espace partagé » : chemin des roches, rue Aristide Briand dans sa partie rénovée, Place de l'Église et l'ensemble du vieux Village
- 30 km/h : chemin de la Fontaine à Vie, rue Clemenceau dans sa partie la plus dense, du parking de la Mairie jusqu'au chemin du Ménil (square)

Par ailleurs, nous profiterons des travaux d'assainissement pour élargir le trottoir dans la partie haute de la **route de Millery** et faire quelques aménagements dans le secteur de la pharmacie.

Lors d'une récente réunion de programmation avec le Conseil Départemental, j'ai l'espoir d'avoir été entendu pour la reprise des enrobés, **rue Jean Jaurès**, depuis l'entrée (côté Pompey) jusqu'à la Grande Chevreuse (à minima).

La **Rue de Batinchene** devient « communautaire » et c'est le Service Voiries de la Communauté de Communes qui traitera dorénavant les « nids de poules » et l'entretien courant. Un aménagement plus durable devient envisageable à plus ou moins long terme.

La démolition du mur de la **rue Aristide Briand** a permis d'ouvrir une belle perspective et des aménagements beaucoup plus ambitieux et pratiques que le contenu initial du projet. C'est un bel exemple de concertation, de réflexion et d'écoute entre les Elus locaux et les techniciens du Bassin de Pompey.

La question de la saturation de notre **cimetière** a fait débat. Mais avant d'envisager la création d'un nouvel espace, nous avons entrepris, récemment, une démarche de **reprise de concessions échues ou abandonnées**. Je remercie par avance ceux d'entre vous qui pourraient nous aider dans nos recherches.

Pour assurer le **maintien du Service Public** au Service **Administratif**, au **Périscolaire, Culturel et Technique**, nous avons créé 4 postes et recruté ponctuellement plusieurs intervenants. Alors qu'il y a polémique nationale quant à l'utilité des « emplois aidés », nous avons titularisé 2 agents au terme de leurs contrats. La création prochaine d'une **Agence Postale Communale avant la fin de cette année** nécessitera un investissement supplémentaire pour nos collaborateurs mais les aides garanties par LA POSTE nous permettent aujourd'hui d'appréhender plus sereinement la reprise de ce service public.

Il nous faudra, dès cette année, engager un projet de **réorganisation** de l'ensemble du bâtiment de la **Mairie**. Le Conseil Municipal devra définir un cahier des charges fixant les étapes, à plus ou moins long terme, en garantissant **l'accessibilité et la continuité du Service**.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs des **Services Administratif, Technique, Scolaire, Culturel et de l'Animation** pour leur travail dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales.

Merci également à toute l'équipe Municipale. La vie d'un Conseil Municipal n'est pas un long fleuve tranquille. Les débats sont ouverts et la franchise est indispensable aux échanges constructifs.

Toute l'année, comme vous le verrez au travers de ces pages, ce sont les **Associations** et leurs précieux **bénévoles** qui enrichissent de si belle manière la vie de notre village et au nom de la Municipalité, je les en remercie tous du fond du cœur. Nous les aidons et nous les aiderons encore autant que nous le pourrons. Nous l'avons fait d'une manière exceptionnelle l'an passé en faisant l'acquisition de la « Grange », voie de Liverdun, espace commun indispensable à la pérennité de leur investissement.

Le 27 octobre dernier, nous étions quelques MARBICHONS, parmi des milliers de spectateurs, à partager un moment exceptionnel de plaisirs et d'émotions en allant écouter les chanteurs de la Chorale de la MJC, au « Galaxy » d'AMNEVILLE, pour le concert apothéose de leur extraordinaire aventure au cœur des « 2000 Choristes ».

C'est un exemple, parmi d'autres, de ce que la **Culture et l'engagement collectif** peuvent permettre pour l'épanouissement personnel mais aussi pour le plaisir de **créer, construire, agir et vivre ensemble**.

Ce sont là, des valeurs et des repères essentiels à préserver pour notre Nation qui combat le fanatisme obscurantiste mais qui, malgré le poids de l'Histoire et le Devoir de Mémoire, s'expose, à chaque élection, à de dangereux extrémismes.

Nous célébrerons cette année le 100^e anniversaire de la fin de la « Grande guerre ». Nous nous souviendrons des millions de victimes de cette guerre absurde que l'on disait être « la der des ders » (la dernière) tant on ne pouvait imaginer que pareil conflit puisse se reproduire... Et pourtant, des pages entières de notre Histoire ont encore été tachées de sang. Et aujourd'hui encore, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, dans les rues de Paris, de Nice...

Pour autant, la vie continue et nous avons un **défi essentiel** à relever pour **l'avenir de notre planète**. Les **enjeux environnementaux**, les **bouleversements climatiques** sont **l'affaire de tous**. Chacun d'entre nous a un rôle à y tenir et dans ce domaine nous devons **apprendre et progresser au quotidien**.

L'astronaute français, Thomas PESQUET, a dit : « **La Terre est un vaisseau spatial avec sept milliards de passagers et si nous voulons éviter le pire, il nous faut travailler, ensemble, comme un équipage...** »

Je vous souhaite, à toutes et tous, la santé, le bonheur et tout le meilleur pour une très belle année 2018.

Le Maire
Jean-Jacques MAXANT

Composition des commissions

FINANCES/DEVELOPPEMENT		
1	Finances Ressources Humaines Développement des réseaux secs Urbanisme Service "Eau" et "Assainissement"	Jean-Jacques MAXANT Céline BROCHOT Henri CHARPIN Xavier DROUIN Claude DUTHILLEUL Pierre METAYE Murielle POPIEUL Philippe RUGRAFF Éric SCHMITT
CADRE DE VIE		
2	Environnement Gestion de la forêt Espaces verts Déplacement Voirie Cimetière Energie	Henri CHARPIN Claude DUTHILLEUL Ludivine BECKER-PINOLI Céline BROCHOT Patrick GODARD Claire KAMOULI Pierre METAYE Sullivan VAN VYVE
PATRIMOINE		
3	Bâtiments Sécurité - Prévention Gestion des logements	
ANIMATION		
4	Sport Culture Vie associative Fêtes et Cérémonies Tourisme	Pierrette ROBIN Murielle POPIEUL Ludivine BECKER-PINOLI Xavier DROUIN Patrick GODARD Nicole HABERT Danielle HAMANT Claire KAMOULI Delphine OZENNE Éric SCHMITT
EDUCATION		
5	Vie scolaire et extrascolaire Enfance - Jeunesse	
COMMUNICATION		
6	Informations Internes Externes	Éric Schmitt Céline BROCHOT Claude DUTHILLEUL Isabelle FAUVEZ Patrick GODARD
LIEN SOCIAL		
7	Centre communal d'actions sociales Emploi Personnes en difficultés Santé Famille Personnes âgées Banque alimentaire	Philippe RUGRAFF Isabelle FAUVEZ Nicole HABERT Danielle HAMANT Claire KAMOULI Delphine OZENNE Murielle POPIEUL Éric SCHMITT

CCAS
Membres extérieurs
Séverine D'APRILE Isabelle DUPUIS Jacqueline FRANÇOIS René THOUVENEL Micheline CLAUDE Evelyne BECKER Christine HARREL Solange BOISSEAU

Les Services municipaux

Service Administratif :

Martine GITZHOFFER-SCHMITT
Béatrice PERCEBOIS
Malika ROBIN
Emeline DELALANDE

Service des Écoles :

Fabienne LAPOIRIE
Laëtitia HENRY

Service Médiathèque :

Evelyne BECKER
Philippe GUERLOT

Service Technique :

Fabrice GROSDÉMANGE
Alexandre BEL
Jordan COUTAL

Service Enfance-Jeunesse :

Frédéric MULLER
Isabelle DUPUIS
Carole PATURAU
Patricia CHRETIEN
Anne-Sophie LEROY
Maria ROBIN
Philippe GUERLOT

Du renfort au Service Technique

Jordan Coutal est embauché pour une année au Service Technique avec une spécialité dans les espaces verts



Service Animation/Population/Administratif



Deux animateurs ont été recrutés pour renforcer l'équipe d'animation cette année, sous contrat à durée déterminée.

Maria-Elizabeth SANABRIA ROBIN, qui assure l'initiation à l'espagnol pendant le temps des NAP et renforce l'équipe d'animation du temps méridien.

Philippe GUERLOT, qui encadre un groupe d'enfants pendant les NAP depuis le 7 janvier 2018, assure aussi les cours d'informatique destinés aux seniors et les permanences de la Médiathèque Municipale de Marbach.



Titularisation

Anne-Sophie LEROY (à gauche), affectée au Service Enfance-Jeunesse depuis janvier 2016 et au service technique depuis janvier 2017 a été titularisée le 1^{er} septembre 2017, au terme de son contrat.

Emeline DELALANDE (à droite) présente au sein du Service Administratif depuis septembre 2015, a été titularisée le 1^{er} septembre 2017, au terme de son contrat et après avoir réussi son concours d'Adjoint Administratif.



Mairie

64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE

Téléphone : 03.83.24.90.18

Fax : 03.83.24.98.41

Courriel : mairie-marbache@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
- Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00

Permanence du Maire tous les jours sur rendez-vous.

Principales délibérations

5 avril 2017

FINANCES LOCALES :

- Commune
- Service Eaux
- Service Assainissement

Comptes administratifs - Comptes de Gestion 2016
Budgets primitifs 2017

Vote des subventions pour un montant de 6 000 € à destination des Associations, Ecoles et Organismes extérieurs.

Fiscalité directe locale : Fixation des taux ménages pour l'année 2017.

- Taxe d'habitation : 11,64 %
- Taxe foncière bâtie : 7,48 %
- Taxe foncière non bâtie : 37,53 %

Forêt : Vente de bois de chauffage/cessionnaire - tarifs des produits forestiers :
11 € le stère de bois - 6 € le stère de tilleul

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Bassin de Pompey : le SEA a fusionné avec le Syndicat des eaux de l'Obrion Moselle : adoption des nouveaux statuts.

Communauté de Communes du Bassin de Pompey :

- Modifications statutaires concernant l'aménagement numérique du territoire et la définition du périmètre de compétence de la restauration collective.
- Approbation du rapport de la commission des charges transférées (CLECT) concernant le transfert de la restauration collective.
- Convention avec prestataire portant sur l'enlèvement et l'élimination des véhicules en état d'épave et/ou en stationnement abusif sur la voie publique sur le territoire du bassin.

DOMAINES ET PATRIMOINE :

Acquisition de parcelles de terrain non bâties, lieudit Batinchêne (ancienne décharge) section AT n° 92 de 1 795 m² et section AT n°95 de 4 345 m² à l'euro symbolique.

Enquête publique : sur l'extension de l'activité de la Société Envie 2E LORRAINE (installation classée).

29 juin 2017

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE :

- Modalités d'embauche d'animateurs pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement (indemnités sous contrat CEE).
- Adoption du règlement de fonctionnement intérieur de la commune pour la rentrée 2017.

Principales délibérations

FINANCES LOCALES :

Acquisition d'un bien immobilier dit "la Grange" voie de Liverdun pour un montant de 60 000 € et réalisation d'un emprunt pour couvrir la dépense.

PATRIMOINE :

Office National des Forêts : Programme de travaux 2017 (forêt communale).

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Intercommunalité : Approbation du rapport 2016 de la société publique locale (SPL) d'aménagement et d'équipement du Bassin de Pompey.

30 juin 2017

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Elections sénatoriales : Election des représentants de la commune.

18 septembre 2017

SERVICES ANNEXES :

Service eau et assainissement :

- Approbation du rapport de l'eau du délégataire établi par la société Véolia Année 2016.
- Approbation du contrat de concession de service public avec Véolia pour une durée de 10 ans du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2026.
- Approbation du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – Année 2016.

VOIRIE :

Redevances pour occupation du domaine public : Fixation des tarifs en corrélation avec la communauté du Bassin de Pompey.

VIE PUBLIQUE

Recensement de la population 2018 : recrutement d'un coordinateur et de 4 agents recenseurs.

05 Décembre 2017

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Intercommunalité :

Approbation du rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SEA) et de l'Obrion-Moselle :

- Approbation du rapport d'activité 2016.
- Approbation du rapport 2016 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

Syndicat départemental d'assainissement autonome de Meurthe et Moselle (SDAA 54) :

- Approbation du rapport d'activités 2016/2017.
- Acceptation des demandes et retraits de communes demandeuses.

Société Publique Locale/départementale : Adhésion à la société publique XDEMAT, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Principales délibérations

FONCTION PUBLIQUE :

Ressources humaines :

- Souscription au contrat mutualisé "garantie maintien de salaire" pour les agents.
- Création d'un poste en contrat aidé CAE d'une durée de 35 h à partir du 11 décembre 2017 (Service Animation Jeunesse et Population).

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Acquisition :

- Acquisition foncière parcelle cadastrée section AE n° 91, lieu-dit "derrière la Fontaine à Vie" d'une superficie de 480 m² au prix 500 €, dans le cadre de la protection des sources.
- Acquisition foncière - forêt communale parcelle boisée cadastrée section AP n° 0012, lieu-dit "Saint Acaïl" au prix de 2 140,50 €.

Forêt communale : Présentation et acceptation de l'état d'assiette 2018 de l'Office National des Forêts pour le programme de martelage et de vente de bois.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES :

- Soutien à la Motion des maires et présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle pour maintenir les contrats aidés.
- Motion pour la gratuité des transports scolaires pour tous et partout dans la région Grand Est.

COMMANDE PUBLIQUE :

Réseaux des Services Assainissement et Eau Potable : Approbation de l'attribution du marché de travaux de la 5^{ème} phase - secteurs : le Long du Rupt, rue Jean Jaurès, rue Aristide Briand, rue Clemenceau, chemin des Roches, route de Millery et clos de la Petite Chevreuse pour un montant de 536 103,62 € TTC. Le marché est attribué à l'entreprise STPL de Dieulouard.

Service Eau

Fonctionnement :

Par délibération en date du 18 septembre 2017, le Conseil Municipal a confié à la société Veolia, seule candidate à sa propre succession, qui assure l'exploitation de nos ressources et notre réseau d'eau potable, la Délégation de Service Public d'eau potable pour 10 ans, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2026. Le prix du service de l'eau est estimé à 2,19 € le m³ pour l'année 2018.

Investissement :

Aucun investissement n'a été réalisé sur le réseau d'eau en 2017.
Pour 2018, la réalisation de la 5^{ème} tranche d'investissement sur les réseaux d'eau a été approuvée par le Conseil Municipal le 5 décembre 2017 pour un montant de 97 860 € TTC.
Ces travaux concernent les secteurs rue Jean Jaurès, rue Aristide Briand, rue Clemenceau et la reprise d'une canalisation route de Millery entre le carrefour et le pont de l'autoroute.

Service Assainissement

Investissement :

En 2017, des travaux d'amélioration de collecteur (tranche 4) ont été réalisés pour un montant de 136 532 € TTC dans le secteur de la rue Jean Jaurès (en contrebas des habitations).

En 2018, des travaux d'élimination des Eaux Claires Parasites et renforcement des réseaux sont programmés sur le territoire, avant la probable reprise de la compétence eau et assainissement par le Bassin de Pompey.

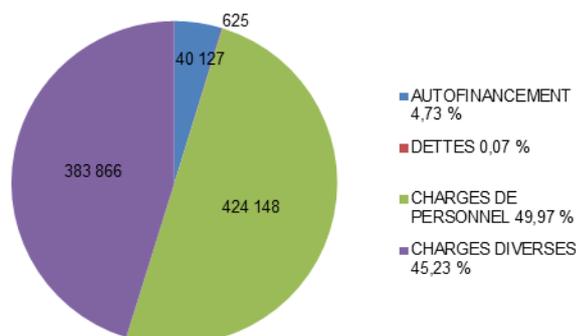
Le Conseil Municipal a approuvé la 5^{ème} tranche de travaux sur les réseaux d'assainissement dans certains secteurs de la rue Jean Jaurès, rue Clemenceau, rue Aristide Briand, le long du Rupt, route de Millery, chemin des Roches et clos de la Petite Chevreuse pour un montant de 438 243,92 € TTC. Le commencement des travaux est programmé au cours du 1^{er} semestre 2018.

Le prix du service d'assainissement est estimé à 2,09 € le m³ pour 2018, soit un prix global de 4,28 € le m³ pour les deux services confondus.

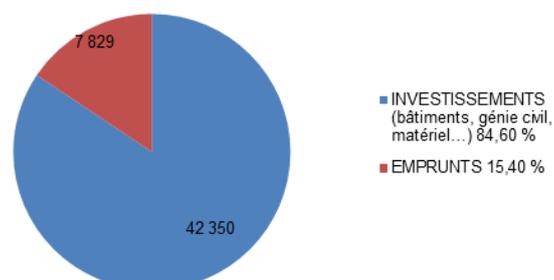
Service Général - Finances

COMPTE DE RESULTATS « COMMUNE » ANNEE 2016

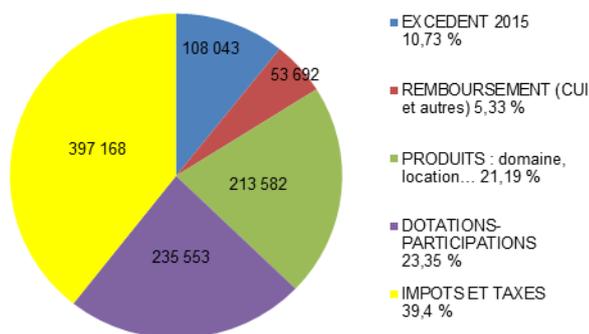
DEPENSES FONCTIONNEMENT



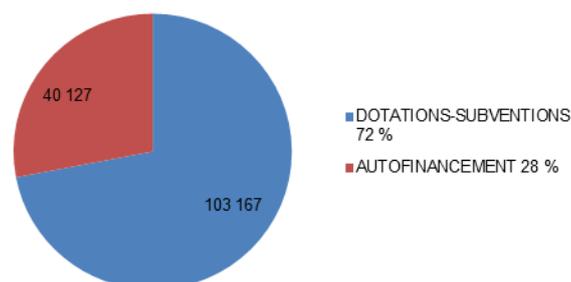
DEPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



BUDGET 2017

Lors du Conseil Municipal du 5 avril 2017, le budget général de la commune a été approuvé en fonctionnement pour 968 500 € et en investissement pour 370 000 € afin de financer des travaux de bâtiments, sur les voiries communales et des acquisitions de matériel.

Le budget du service « Assainissement » s'est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement pour 225 600 € et en investissement pour 861 100 €. L'encours de la dette est de l'ordre de 397 141 €.

Le budget du service « Eau » s'est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de fonctionnement de 39 600 € et de 139 800 € en investissement.

Travaux

FÔRET COMMUNALE ET ENVIRONNEMENT

Des travaux ont été réalisés dans les parcelles sylvicoles numérotées 27, 28 et 29 pour 8 300 € par l'ONF et la réfection du chemin des cornouillers s'est élevé à 3 000 €. L'aménagement du sentier Jardin Chapart entre le chemin de la Taye et la voie de Liverdun a été réalisé pour 2 100 €.

GROUPE SCOLAIRE

L'opération de construction de deux préaux dans les cours des écoles n'a pas pu être réalisée comme prévu en 2017.

Les marchés de travaux lancés à deux reprises en 2017 se sont avérés infructueux. La commission "Finance/Développement" a relancé en ce début d'année le lot « Charpente » afin de pouvoir enfin procéder à la réalisation de ces structures tant attendues par les enfants et les enseignants.

LOCAUX COMMUNAUX

Accessibilité de tous les bâtiments et sites de la collectivité.

Le diagnostic qui nous permettra en 2018 de définir les tranches de travaux à programmer sur les 6 années à venir est en cours de finalisation. Le coût de l'étude s'élève à 10 630 €.

Halte-garderie

ENERGIE :

La modification du chauffage du bâtiment dit « Halte-Garderie » est en cours de réalisation pour un montant de 6 000 €.

Centre Socioculturel La porte principale - voie de Liverdun - a été changée pour un montant de 3 000 €. Le plan de travail de la cuisine a été installé pour 670 € et la mise aux normes électriques s'est élevée à 300 €. Le percolateur a été changé pour 180 €.

SÉCURITÉ

Des aménagements pour la mise aux normes des divers bâtiments ont été réalisés :

- Vérification, changement ou installation de blocs de sécurité pour 7 400 €.
- Installation de 4 alarmes sur les sites Groupe Scolaire, Périscolaire et MJC pour 4 100 €
- Changement des extincteurs pour 800 €.
- Mise aux normes électriques pour 3 500 €.

Le défibrillateur place Jean Dautrey à destination de la population a été remplacé pour un montant de 1 100 €.

ÉGLISE

La réparation de la toiture programmée au printemps s'élève à 6 000 €.

ACQUISITION DE MATERIEL

Les photocopieurs des Écoles et de la Médiathèque ont été changés pour 3 500 €. Des postes informatiques ont été remplacés pour 1 900 € et un poste à souder pour 450 €.

Travaux

VOIRIE

Après la réalisation des travaux d'assainissement rue Aristide Briand, le service voirie du Bassin de Pompey poursuivra la réfection de la voie de la sortie de la MJC jusqu'au carrefour de la rue Jean Jaurès en 2018.



BÂTIMENT

En 2017, la commune a acquis le bâtiment dit "La Grange" voie de Liverdun pour un montant de 60 000 €.

Cet équipement collectif est mis en grande partie à la disposition des Associations.



Actions Municipales

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette année et pour la deuxième fois, la commune a décidé de participer aux journées du patrimoine qui ont eu lieu les 16 et 17 septembre. Comme l'année dernière, les habitants et personnes des alentours pouvaient visiter l'église Saint-Gengoult, place du 8 Mai 1945 et la chapelle Notre-Dame-des-Pauvres, rue Clemenceau. Mais cette année, grâce à la contribution de quelques bénévoles, c'est l'histoire de la mine de Marbache qui fut ressortie des archives et des mémoires pour expliquer au public cette grande époque. Ce fut un énorme succès. En effet 415 visiteurs, sur les deux jours, sont venus découvrir l'histoire de Saint-Gengoult, patron des maris trompés, l'harmonium, le clocher avec son mécanisme de sonnerie et la magnifique charpente qui l'abrite,



mais aussi la sobriété de la Chapelle, ses magnifiques vitraux et son étonnant chemin de croix.



L'entrée de la mine avec son wagonnet reconstitué par David Dubois, petit fils de mineur, pour l'occasion et des photos d'époque où certains marbichons ont pu reconnaître leurs ancêtres ou des proches a eu un réel succès.



Le dimanche, petits et grands ont pu écouter les histoires de Catoche la conteuse qui leur avait donné rendez-vous à l'entrée de la mine.



Un grand merci au Club d'Histoire Locale, à M^{me} et M. Dihot, M^{me} Renée Niedzielski, Mme Danièle Gascard, M. Hugues Le Dieu De Ville, M. Claude Duthilleul, M^{me} Maryse Charpin, M^{me} et M. Jean Louis Klut, Claude Gitzhoffer (mémoire de la mine de Marbache) sans qui, ce projet n'aurait pu aboutir.

Actions Municipales

LA NEWSLETTER

Depuis novembre 2015, vous êtes nombreux à recevoir la newsletter "MARBACHE INFO" par mail chaque semaine. Celle-ci vous informe de toutes les actualités de la commune.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir cette « newsletter » (il n'y a pas de limite, les inscriptions sont ouvertes toute l'année). Envoyez simplement un mail à cette adresse : info-mairie-marbache@orange.fr En précisant vos nom, prénom et adresse mail. Vous pouvez aussi utiliser le coupon (à déposer en mairie).

Selon la loi informatique, aux fichiers et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans ce cadre.

COUPON REPONSE

Je souhaite recevoir la « newsletter » de la mairie:

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL:

.....

Signature :

Exemple :



MARBACHE info N° 98

Assemblées Générales :

Marbache Loisirs et Marbache Lecture ont l'honneur de vous inviter à leurs Assemblées Générales respectives qui se tiendront le samedi 27 janvier à partir de 17 h 00 à la salle des fêtes de la Mairie.

Le pot de l'amitié clôturera ces Assemblées.



L'Avant-Garde Harmonie de Marbache a l'honneur de vous inviter à son Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 3 février 2018 à 17 h 00 à la salle de répétitions, place du 8 Mai 1945 (place de l'Eglise) à Marbache.

Ordre du jour :
- rapport moral
- rapport financier
- bilan musical
- projets 2018
- questions diverses.

Le pot de l'amitié clôturera cette assemblée.

Concert :

Le groupe de hard-rock marbichon "Encre Rouge" donnera un concert au 16 ART CAFE à Saizerais le 2 février à 20 h 30... **Entrée GRATUITE !**

Actions Municipales



Médiathèque Municipale

8 place du 8 Mai 1945 ☎ 03.83.24.96.82 ou 03.83.24.90.18
Le service est renforcé par la présence de Philippe GUERLOT, agent municipal.

Présidente de l'association Marbache-Lecture :
Mme Evelyne BECKER

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 16 h 00 à 18 h 30
Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30
Samedi de 14 h 00 à 17 h 00

Le catalogue en ligne : consultez la liste de tous les ouvrages disponibles à la Médiathèque de Marbache, avec, pour les adhérents, la possibilité de réserver sur le site

http://www.orpheemedia.com/marbache/opac_net/



Cours d'informatique à destination des seniors

Les cours d'informatique à destination des seniors ont lieu tous les mardis et vendredis de 13 h 30 à 15 h 30. Les bases de l'informatique, bureautique, internet, photographies, matériel, sont abordées avec les participants.

Ces cours ont lieu dans les locaux de la
Médiathèque Municipale
8 place du 8 Mai 1945
54820 MARBACHE

Le tarif de l'activité est fixé à 2 € la séance pour les marbichons et marbichonnes et à 4 € pour les personnes extérieures à la commune.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 03.83.24.90.18.

Location du Centre Socioculturel

3 voie de Liverdun à Marbache (capacité d'accueil : 60 personnes)

Habitants de Marbache :

- 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM*)
27,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM*)
45 € d'arrhes

Personnes ou associations extérieures :

- 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM*)
42,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM*)
82,50 € d'arrhes

Nettoyage :

Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par la mairie moyennant une participation financière (50 € au 01/01/2017).

Assurance :

Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile Locative" pour toute location est requise.

Caution :

Un chèque de caution de 700 € est demandé.

*OM : Ordures ménagères

Le règlement est à disposition en mairie.



Actions Municipales

Voyage des seniors à Vic-sur-Cère

Cette année les seniors du Bassin de Pompey sont allés en voyage dans le Cantal à Vic-sur-Cère, du 10 au 17 juin. Ce voyage était organisé par le CCAS de Frouard en collaboration avec ATOLL.

Les vacanciers ont pu :

- découvrir le Pont de Garabit construit par Gustave Eiffel avec les aciéries de Pompey,
- visiter la Cathédrale de Saint-Flour construite avec du basalte,
- découvrir les petits villages typiques comme Salers et Conques,
- et admirer de superbes paysages auvergnats en empruntant la route des crêtes jusqu'au Puy Mary.



Bref, une très belle semaine ensoleillée. La joie et la bonne humeur étaient de rigueur. Nos seniors en sont revenus très contents.

VOYAGE SENIORS VACANCES 2017 en CORSE



Cette année, deux voyages en Corse, à Borgo à 20 km de Bastia, ont été organisés pour les seniors du bassin du 17 juin au 24 juin 2017 et du 9 au 16 septembre 2017, au Club Bélambra « Pineto ». 12 seniors Marbichons ont été ravis de participer à ces voyages. Pour une première, les seniors sont partis en avion au départ du Luxembourg.

Différentes sorties ont été proposées, notamment :



- Saint Florent, à 24 kms de Bastia, l'un des plus beaux sites de la Méditerranée avec son port de pêche et de plaisance à proximité de la plage et des vignobles de Patrimonio,
- Corte, visite de la ville et de son musée. Corte est la capitale historique de la Corse, une cité d'histoire et de culture, véritable nid d'aigle, qui offre une vue magnifique sur la vallée.



Ces voyages seniors résultent du programme « seniors en vacances » avec l'ANCV et les communes du bassin. Le principe est de permettre aux seniors de partir en vacances à des conditions tarifaires attractives et en fonction des ressources des familles.

Actions municipales

Le CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale

Mission du service

Le CCAS est un établissement public communal administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Outre son Président, Jean-Jacques MAXANT et son Vice-président, Philippe RUGRAFF, le Conseil d'Administration comprend des membres élus et nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement de la commune.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion. Le CCAS de Marbache assure aux Marbichons, quel que soit leur âge, leur condition sociale ou les difficultés rencontrées, un service public au plus proche de leurs préoccupations.

Informations et accueil du public

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, au 03.83.24.90.18., Philippe RUGRAFF, Adjoint au Lien Social et la secrétaire, Béatrice PERCEBOIS, accueillent toute personne désirant obtenir des informations, des conseils ou une aide sur les questions de la vie quotidienne en lien avec d'autres partenaires (Centre Médico-social, CPAM...).

Les aides sociales

Sur dossier, le Conseil d'Administration du CCAS peut apporter, après étude de la situation sociale et budgétaire, des soutiens financiers en cas de difficultés.

Différents types d'aides sont possibles :

- l'aide alimentaire : accès à la Banque Alimentaire,
- l'aide financière (aide directe ou prêt),
- l'aide à l'accès aux transports,
- l'aide au paiement de factures,
- les aides aux départs en colonie pour les enfants des personnes non imposables.

La Banque Alimentaire de Marbache assure une distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et à faibles ressources le troisième mercredi de chaque mois.



Banques Alimentaires



**« Aimer les autres et prendre soin d'eux, c'est agir avec humanité.
Les comprendre, c'est agir avec vertu. »**

Confucius

Les Associations Marbichonnes 2018

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. COLLINET Jean Pierre collinet.jp@gmail.com	Chemin de Saizerelle 54820 MARBACHE	06 12 10 95 93
AVANT-GARDE <u>AG Samedi 03/02/2018</u> <u>17h00</u> <u>Salle de la musique</u>	M. JOLY Philippe claudinejoly@free.fr	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CLUB D'HISTOIRE LOCALE	M. BOISSEAU André andre.boisseau@laposte.net	Chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	03 83 24 97 45 06 80 70 13 91
CLUB DES SENIORS <u>AG Samedi 24/02/2018</u> <u>15h00 Mairie</u>	M. THOUVENEL René rene.touvenel@sfr.fr	10 rue de Batinchêne 54820 MARBACHE	03 54 59 87 52
COMITÉ DES FÊTES (CFM) <u>AG Vendredi 9/11/2018</u> <u>20h30 Mairie</u>	Mme JOLY Claudine president.cfm@gmail.com	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	06 15 16 25 07
MARBACHE LECTURE	Mme BECKER Evelyne bibliothequemarbache@wanadoo.fr	8 Ter rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 71 68 58 12
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla patrick.schmitt56@free.fr	7 clos des Blanches Vignes 54820 MARBACHE	03 83 24 04 34 06 41 98 31 30
LES MARBICHOUX <u>AG Vendredi 05/10/2018</u> <u>20h30 Mairie</u>	Mme ROCH Mélanie nanieje@msn.com	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 33 09 74 29
LES MÉNILEUX	M. GROSSELIN Renaud renaud_g@hotmail.fr	5 place du 8 Mai 1945 54820 MARBACHE	06 27 29 23 76
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) <u>AG vendredi 23/11/2018</u> <u>20h30 MJC</u>	M. MAXANT Daniel d.maxant@free.fr	rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 62 78 15 53 03 83 24 03 16
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. BORY Sébastien sb54.iphone@gmail.com	Stade Municipal voie de Liverdun	06 03 18 22 56
SOLID'AIDES 54	Mme CADERT Marie Pierre solidaidess4@gmail.com	16A Chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	06 11 83 85 04
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia olivia2a@free.fr	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 99 35 06 86 36 05 93

TéléVision Locale de Marbache

Toutes nos émissions sont émises sur :

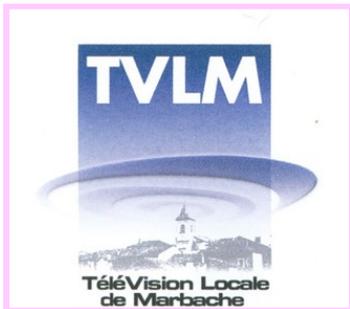
- . Youtube : www.youtube.com - TVLMARBACHE
- . Le site de la mairie de Marbache : www.marbache.fr : rubrique « Culture et Loisirs » - TVLM – Les émissions sur Youtube
- . Sur notre blog <http://tvlmARBACHE.blogspot.fr/>

Pour nous contacter :

TVLM : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE

Téléphone : 06.86.36.05.93 / 06.06.45.13.60

Courriel : tvlm-marbache@orange.fr



Composition du bureau

Présidente : Olivia FOUQUENVAL
Vice-Président : Gérard HUBERT
Secrétaire : Christine HARREL
Trésorière : Marjorie BOTZ
Membre actif : Gilou ROBIN

Comité de Censure

. Claudine JOLY
. Ginette PAVESI
. Rolande SCHMITT
. René THOUVENEL

Nous travaillons toujours avec le logiciel PINACLE Studio 16 qui est mis à jour régulièrement. C'est avec beaucoup de maîtrise que nous diffusons des reportages de qualité et nous innovons en permanence la présentation et le contenu des émissions.



Olivia Fouquenal
Présidente TVLM



Marjorie Botz



Gérard Hubert



Gilbert ROBIN



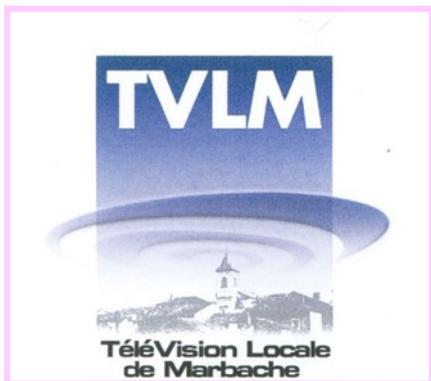
Christine Harrel

De Janvier à Décembre, l'équipe TVLM est sur le terrain pour filmer toutes les manifestations et activités organisées par les associations marbichonnes : les concerts, les cérémonies, les activités associatives, conférences et réunions diverses, etc. Elle se déplace également pour la diffusion de reportage en dehors du village.

Créer une émission : Le travail du montage des émissions se fait durant le mois, à raison de plusieurs heures par semaine. Lorsque le dérushage (sélection des prises de vues tournées) est terminé, il faut choisir les effets : fondus, animations, mais aussi des effets visuels, correction de la couleur ou ajout de filtres. Puis une sélection de musiques (d'ambiance ou de circonstance) devra être faite. Lorsque ces étapes seront réalisées, des titres et des textes appropriés à chaque vidéo seront enregistrés pour être ensuite insérés au film. Ces étapes demandent beaucoup de temps, de l'attention et une grande concentration. Notre but est de rendre nos émissions toujours plus créatives.

Notre Comité de Censure tient un rôle important puisqu'avant sa diffusion, l'émission est visualisée par les membres du Comité qui donnent leur avis et apportent si nécessaire leurs corrections. Merci à eux pour leur disponibilité.

Les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenues. Même si vous êtes novice dans le domaine de la vidéo et du montage de film, qu'importe, les membres de l'équipe sont là pour vous dispenser une formation.



TéléVision Locale de Marbache

Nous ne sommes pas nombreux, mais notre petite équipe est motivée, elle travaille dans une ambiance conviviale.

Pour vous procurer le DVD qui vous intéresse au prix de 12 euros, nous vous rappelons que vous pouvez vous adresser à TVLM. Vos événements (anniversaire, mariage, communion, etc.) peuvent aussi être filmés par TVLM, un devis pour la prestation demandée vous sera alors proposé.

Adhésion 2018

Que vous soyez particulier ou Association, nous comptons sur votre adhésion pour la modique somme de 10 €/an. Vous contribuerez ainsi à la vie de notre Association et également à nous aider financièrement pour l'entretien, la réparation ou l'achat de matériel et logiciel.

Afin d'apporter des améliorations pour l'élaboration de nos émissions, nous acceptons volontiers toutes vos suggestions et vos idées. Votre collaboration nous est précieuse.

Assemblée Générale

Notre assemblée générale a eu lieu
Samedi 20 janvier 2018, à 16 heures, à la salle des fêtes de la mairie.



L'équipe TVLM



Le Comité de censure

Emissions présentées par TVLM – Année 2017

- Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire
- Loto – Club des Seniors
- Carnaval – Service animation jeunesse
- Séance gym – MJC
- Séance gym douce – Club des Seniors
- Soirée Time's up – OMBD
- Bourse aux antiquités militaires - Club Histoire Local Marbache
- L'atelier rotin – MJC
- Activité guitare – MJC
- Concert de OK Chorale – MJC
- Spectacle donné par le groupe de danse Country MJC
- Spectacle donné par le groupe de danse Folk – MJC
- Séance de danse moderne pour les enfants – MJC
- Séance de Tai-Chi – MJC
- Cérémonie de remise des prix pour les maisons décorées Municipalité
- Théâtre « Les Energu'scène » - MJC
- Course aux œufs de Pâques - MJC et Municipalité
- Pâques au centre de loisirs - Service animation jeunesse
- La Marbichonne - MJC
- Concert annuel - Harmonie de l'Avant-Garde
- Inauguration de la fête patronale - Municipalité
- Fête patronale - Municipalité
- Cérémonie du 8 mai - Municipalité
- Ouverture de l'atelier de Jean-François Chevalier
- Le marché aux fleurs - Les Marbichoux
- Fête de la Musique - Harmonie de l'Avant-Garde
- Gala des activités - MJC
- Concerts des Ménileux
- Marbi'gourmande – marche gourmande - Comité des Fêtes
- Marbach 'artistes – Club d'Histoire Locale de Marbache
- Mini-olympiades - Ecoles + Service animation jeunesse
- Jeux pour enfants le 13 Juillet - MJC et Municipalité
- Défilé aux lampions du 13 Juillet - Municipalité
- Soirée dansante du 13 juillet - Comité des Fêtes
- Feux d'artifice du 13 juillet - Municipalité
- Vide-greniers du 14 juillet - Comité des Fêtes
- Centre aéré juillet-août – Service animation jeunesse
- Marbache et ses maisons fleuries
- Les journées du patrimoine par la Municipalité, le Club d'Histoire Locale, M.Claire et J.Louis Klut
- La Fête des Courges par le Club Nature de la MJC
- La nature dans ton centre au centre de loisirs – Service animation jeunesse
- Halloween au Centre de Loisirs - Service animation jeunesse
- Forock chaque mois - MJC
- Cérémonie du 11 novembre – Municipalité
- Cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries - Municipalité
- Cérémonie de la célébration des doyens, des noces d'or et de diamant - Municipalité
- La bourse aux jouets - Les Marbichoux
- Opération vente d'agrumes - Les Marbichoux
- Elections Conseil Municipal d'Enfants - Municipalité
- Saint Nicolas à l'Ecole par la Municipalité
- Spectacle pour enfants – Service Animation Jeunesse
- Défilé de Saint-Nicolas - MJC
- Feu d'artifice après Saint-Nicolas - MJC
- Marbache et ses maisons décorées
- La crèche dans l'église -Municipalité et bénévoles
- Reportage extérieur : maisons décorées dans le village de Dombrot-sur-Vair (88)



Association Loi 1901
Président : René THOUVENEL
Siège Social :
10 rue de Batinchène
54820 MARBACHE
Tel : 03 54 59 87 52
E Mail : rene.touvenel@sfr.fr

A quelques jours près, nous arrivons au terme des 20 années d'existence de notre Association «Les Seniors Marbichons».

En effet, c'est dans le courant de l'année 1997 que notre Maire de l'époque M. Pierre Miquel conviait les retraités de la commune à une balade sur la Moselle. Là, il nous faisait part de son souci suite à la dissolution de l'Amicale des personnes du 3^{ème} Âge et son désir de voir se former parmi nous un Comité de transition dans l'attente de la création d'une nouvelle Amicale des anciens. Ce fut fait sans hésitation, et c'est en Février 1998 que naissait l'Association du Club des Seniors Marbichons avec pour Président André GUERIN, personnage inoubliable et trop tôt disparu.

C'est une aventure passionnante qui débutait. Avec la volonté qui nous habitait, nous l'avons baptisée «Relevons le défi». Et je pense que nous y sommes arrivés, puisque aujourd'hui nous existons toujours avec 143 adhérents.

Si l'on fait l'état des lieux de ces 20 ans, bien sûr nous déplorons des disparitions dans le conseil de l'époque (André Guerin, Michèle Simonin, Nelly Pelletier, Alice Hubert, et d'autres encore), nous avons été contraints de nous adapter à tous ces aléas de la vie et à chaque fois nous avons fait face.



Notre objectif n'a pas changé pour autant. Faire barrage à la solitude, rassembler un maximum de seniors lors de nos animations, parler d'hier et d'aujourd'hui, et pourquoi pas de demain. Au club des seniors, nous nous rencontrons 10 fois dans l'année. Plus encore si l'on fréquente le Foyer, ou que l'on fait une heure de gym par semaine.

Apportons peu d'importance aux mauvaises langues qui disent: Les Vieux ne pensent

(qu'à bouf...) Pardon : manger. 2 repas - 2 pique-niques - 1 couscous = 5 repas où l'on ne mange pas seul, ou l'on peut se parler, rire, danser, etc. En réalité : « Vivre ». Ce n'est pas faire bombance. Bien sûr, ces plaisirs sont éphémères, mais combien revigorants. Pour que cela dure, il faut penser à la succession des membres dont les rescapés ont passé les 80 ans. On y trouve : Gaby, Huguette, René, Annette, Paul, et d'autres encore.





Bien que ne voulant pas rester inactifs, ils aspirent à lever un peu le pied. D'où un rappel parmi tant d'autres : 60 ans, c'est le passage dans une nouvelle génération. Plus toute jeune, mais surtout pas vieille non plus et sa durée est indéterminée. Donc n'attendez pas d'être vieux pour vous investir dans une bonne cause. Venez aider vos semblables déshérités. Ils ont besoin de vous, et nous, nous comptons sur vous pour continuer la belle et noble aventure que nous avons entreprise. A part cela, rien de spécial cette année, mis à part notre sortie à Hunawihl-Ribeauvillé où nous avons visité le



parc des papillons (magnifique), puis en petit train le vieux Ribeauvillé, les vignobles et au retour une chocolaterie.

Nous avons aussi inauguré notre matériel d'acheminement des plateaux repas pour les Pique-nique. Étagère transportant 14

plateaux repas. Idée et conception de René, qui s'est inspiré des containers de plateaux d'après repas dans les cafétérias. Il s'est adjoint Gaby pour la partie bois et l'assemblage. Une économie de pas et de semelles pour les braves qui ne transportaient que deux plateaux à la fois. Etant hippomobile compte tenu des aspérités du terrain, nous l'avons baptisé : « Pédibus Jam-bus ». Cela a fait beaucoup rire, mais applaudir aussi.



Il me reste à transmettre à tous nos concitoyens Marbichons notre solidarité et notre sympathie.

Nous souhaitons à tous de passer de bonnes Fêtes de fin d'année, et beaucoup de joie pour l'année nouvelle.

CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE



Présentation :

Le Club se réunit une fois par mois, à 20 h 30 au Centre socio-culturel. N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister à l'une de nos réunions, vous serez le(s) bienvenu(e)s.

Membres du bureau :

En 2017 :

Fred LOTH : Président
Michel HARREL : Vice-Président
André BOISSEAU : Trésorier
Christine HARREL : Secrétaire
Membres Actifs : Philippe LOTH - Eric EBELMANN - Denis MAILLARD
Céline MOREAUX - Gaby MARTIN - Laurent GENIN
Anne-Marie IZQUIERDO - Francis ERB
Michel HOFFMANN

Lors de la réunion du 20 janvier 2018, André Boisseau a repris la présidence.

Contact :

Siège Social : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE

Téléphone : André BOISSEAU (Président) 06.80 70 13 91

Courriels : histoire.locale.marbache@gmail.com

Blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>

Visitez notre blog, vous pourrez y voir les photos de toutes nos manifestations.

Publications

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.

Liste de celles-ci sur le blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>

ou adressez-vous à : André BOISSEAU 06.80 70 13 91

ooooooo

Le Club d'Histoire Locale de Marbache a pour but :

- De rechercher tout ce qui se rapporte à la vie passée de Marbache jusqu'aux événements plus proches et vécus par certains d'entre nous.
- De retracer à différentes époques la façon de vivre, les ressources, les lieux, l'environnement, le développement de la civilisation, etc.
- De mettre en valeur ce passé et la place tenue par nos ancêtres dans l'environnement lorrain.
- De diffuser des connaissances acquises pour mieux faire connaître Marbache à ses habitants et contribuer à son développement culturel.

Bourse aux Antiquités Militaires (Militaria et Chasse)
Dimanche 5 Mars 2017

Organisée par notre Club, en partenariat avec l'Association Air et Eau de Villey-Saint-Etienne, c'est la 5^{ème} fois que cette manifestation a lieu à Villey-Saint-Etienne.

La grande salle polyvalente était transformée pour un jour en un musée bien spécial de 7 heures à 18 heures. La même passion a réuni une trentaine d'exposants et plus de 300 visiteurs venus de diverses régions. Les Maires de Marbache et Villey-Saint-Etienne sont venus sur place, ils ont constaté l'ambiance conviviale qui régnait entre exposants, organisateurs et visiteurs.

Tout collectionneur contribue à la sauvegarde d'une partie du patrimoine historique en restaurant une arme ancienne, un uniforme ou tout autre objet.

Devant le succès de cette bourse aux antiquités militaires, les organisateurs sont d'accord pour la reconduire cette année, dimanche 4 Mars 2018, au même endroit.



Les organisateurs



De gauche à droite : A. Boisseau - F. Loth -
M. le Maire de Villey Saint Etienne - L. Maxant et
J.J. Maxant Maire de Marbache

Marbach'Artistes – Dimanche 11 juin 2017

Cette année, le Club d'Histoire Locale avait choisi le thème des Artistes marbichons. C'est la 1^{ère} fois qu'ils étaient réunis pour montrer leur savoir-faire et leurs œuvres.

Le public ne s'y est pas trompé puisqu'il a répondu présent à la manifestation. C'était une belle occasion pour chacun des artistes d'exposer et d'expliquer son travail qu'il a plaisir à faire tout au long de l'année.

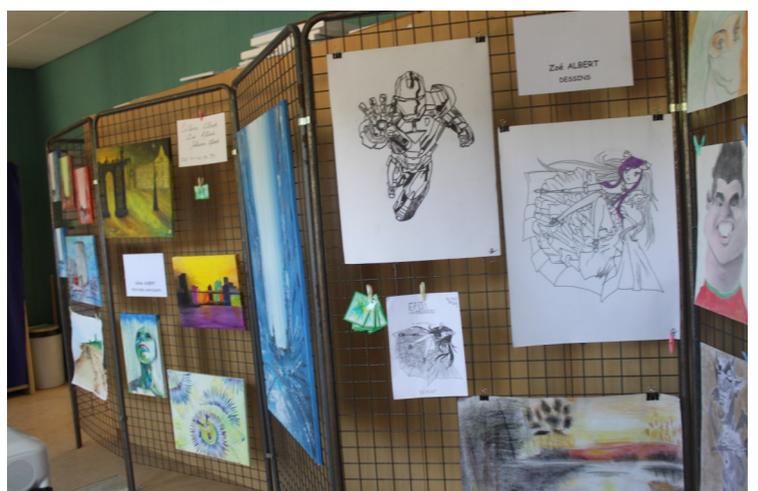
Dans la salle d'exposition : les nichoirs de François Duplan, les vitrines miniatures de Jacqueline Hubert, les origamis d'Evelyne Simonin, les œuvres en fonte de Gilbert Julita et ses statuettes, André Munier exposait ses objets décoratifs en bois, Yvette Wentzler présentait ses broderies. Exceptionnellement, Michel Hoffmann avait accepté de déplacer la roue miniaturisée de la foire de Nancy qu'il a entièrement réalisée lui-même en 2003. Les visiteurs ont pu admirer et se rendre compte du travail minutieux que Michel a fourni pour construire ce chef d'œuvre. On pouvait aussi admirer les peintures de Jean Schweitzer et celles de Céline, Yohann et Zoé Albert.

A l'entrée du centre Socioculturel, trônaient deux magnifiques sculptures prêtées par la municipalité de Pompey : un violon et une guitare entièrement réalisés par Philippe Toussaint. Dans le parc étaient exposées les peintures d'Annie Berg, Martine Gitzhoffer, Gérard Hubert, Danièle Gascard, Nicole Claverie. Les extraordinaires et superbes photographies d'André Simon ont retenu toute l'attention du public. L'atelier rotin de Carole Heimfert a attiré la curiosité des visiteurs. Des démonstrations de tournage sur bois ont intéressé les curieux. Impossible de ne pas remarquer l'originalité des animaux en bois disposés au milieu du parc du Château, ce sont des sculptures fabriquées avec des branches d'arbres par François Massenhove. Denise Collinet et Marie-France Finance ont exposé une multitude d'objets originaux qu'elles créent et fabriquent avec tous types de matières.

Pour le plus grand plaisir de tous, très applaudi, l'ensemble OK Chorale a spontanément accepté d'être présent, il a interprété avec brio cinq chansons de son répertoire. Un apéritif-concert a suivi avec l'Harmonie de l'Avant-Garde qui a interprété des morceaux bien connus de tous. C'était la 1^{ère} fois que les trois accordéonistes marbichons Francis Erb, Camille Barthelemy et Michelle Garnier étaient réunis pour jouer ensemble des airs de musique populaires que le public n'a pas hésité à entonner. L'ambiance musicale a ravi les convives installés sous le chapiteau pour déguster le succulent repas qui leur était servi. C'était tout un spectacle avec le groupe de danse country, emmené par Corinne et Philou, qui a exécuté plusieurs danses apprises au cours de l'année, une ovation bien méritée ! Puis les visiteurs ont assisté au concert donné par les Ménileux dans le parc du Château. Assurément une belle journée !



Marbach'Artistes – Dimanche 11 juin 2017



Marbach'Artistes – Dimanche 11 juin 2017



Marbach'Artistes – Dimanche 11 juin 2017



Crédit photos : Ch. Harrel

LES JOURNEES DU PATRIMOINE **Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017**

C'est la 2^{ème} année que le Club participe, avec des bénévoles marbichons et en partenariat avec la municipalité, à la mise en place des journées du patrimoine qui ont eu lieu les 16 et 17 septembre 2017. Comme l'année précédente, le public avait la possibilité de visiter notre Eglise Saint-Gengoult, la Chapelle Notre Dames des Pauvres et pour la 1^{ère} fois, le site de l'ancienne Mine de Marbache.



Crédit photos : Ch. Harrel

PROJET DE LA MANIFESTATION 2018

En 2018, le club proposera une rencontre des collectionneurs – Salon bourse échanges multi collections.

Ce salon aura lieu **Dimanche 23 septembre 2018.**

Notez d'ores et déjà cette date dans votre agenda.

Pour tout renseignement :

Histoire Locale - mail : histoire.locale.marbache@gmail.com

André Boisseau : andre.boisseau@laposte.net

Le Club d'Histoire Locale de Marbache remercie tous les bénévoles qui leur ont donné une aide précieuse à l'occasion de leurs manifestations.

Association Marbache Lecture (La Médiathèque municipale de Marbache)

Horaires d'ouverture

Lundi de 16 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 14 h 00 à 17 h 00

Bureau

Evelyne Becker : Présidente
Christiane Doyotte : Vice-présidente
Elisabeth Rochatte : Secrétaire
Marie France Fraichard : Trésorière

Téléphone : 03 83 24 96 82

Email : bibliothequemarbache@wanadoo.fr

Site : <http://mediathequemarbache.hautetfort.com/>

L'association Marbache lecture gérée par des bénévoles accueille tout au long de l'année nos adhérents. Nous avons cette année de nouveaux adhérents : 7 familles dont 2 qui se sont inscrites le dimanche des portes ouvertes.

Cette année, nous avons eu le plaisir de travailler avec le centre aéré au mois de juillet et au mois d'août. Il y a eu un véritable échange avec Cindy CAPDET, Directrice du centre aéré.



Nous avons eu de belles rencontres avec les enfants.
Une très belle rencontre aussi avec le centre aéré des vacances de la Toussaint.

Une trentaine d'enfants sont venus pour écouter des contes.
Nous avons choisi une activité autour de l'album :

Le croqueur de cauchemars de Kochka.

L'histoire de GLOUPS qui avale les cauchemars des enfants. Les enfants sont repartis avec leurs dessins.

« J'ai retrouvé les cauchemars donc j'espère que les enfants n'en feront plus » (É.B.)



Association Marbache Lecture (La Médiathèque municipale de Marbache)

La cerise sur le gâteau, retour des classes de l'école. Quel plaisir de renouer avec cet échange. Les enfants ont visité la médiathèque, posé des questions, un conte leur a été lu, ils ont profité de l'exposition du moment

" Les fêtes de Noël et les autres fêtes de l'hiver".

Ils sont repartis avec un prêt de livres qu'ils ramèneront lors de leur prochaine venue. Merci à Sophie Deleys, Directrice des écoles, d'avoir pris cette très bonne décision.



Un atelier : "**Initiation à l'imprimerie typographique & Fabrication de baguettes magiques**" est prévu le jeudi 28 décembre. Animé par Graine de Carrosse.



Et toujours les cours d'informatique qui seront désormais animés par Philippe Guerlot.

Au cours de cette année, il y a eu des expositions prêtées par la MMM (Médiathèque de Meurthe-et-Moselle), cette médiathèque n'est pas ouverte au public, elle est réservée aux médiathèques comme la nôtre.

Nous nous y rendons 4 fois par an pour échanger tous les documents.

Nous bénéficions des prêts d'expositions, d'animations diverses : raconte tapis, kamishibai, etc.

La MMM représente une aide précieuse pour nous. Merci à toute l'équipe.

Pour 2018 :

- Concours de poésie avec remise des prix au mois de mai,
- Diverses expositions tout au long de l'année,
- Des raconte-tapis,
- Kamishibai : Le dragon de Cracovie, le vaillant petit tailleur, le chat soleil,
- Une nouvelle animation avec Graine de Carrosse,
- Un voyage culturel à Paris : autour des musées,
- Un spectacle avec le NJP,
- Une soirée avec Serge Laly.

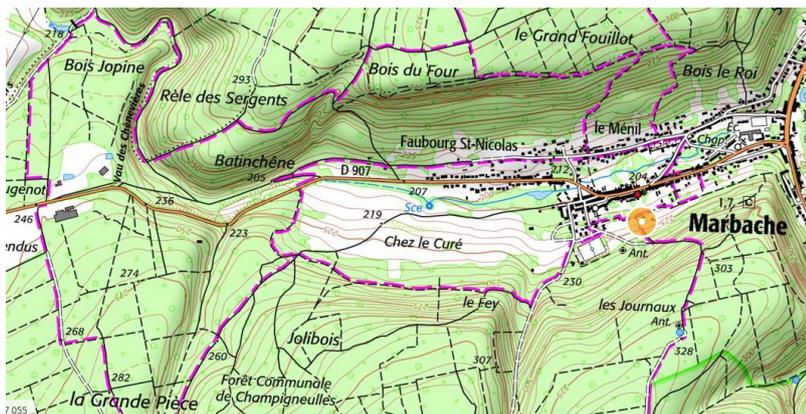
L'association Marbache Lecture vous présente ses meilleurs vœux.

Bonne lecture.

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de MARBACHE

Le territoire de chasse est loué aux différents propriétaires (Mairie et privés) et notre groupe est composé de 19 personnes, dont plusieurs habitants de la commune.

Nous chassons les dimanches principalement et très rarement un autre jour de la semaine (par exemple un jour férié ou le mercredi des vacances de Noël). Notre période de chasse en battue débute à la mi-octobre environ et se termine fin février. Un calendrier est adressé en Mairie et il est affiché au bungalow à l'entrée du bois. Les samedis sont indiqués par précaution s'il est nécessaire d'accentuer la pression de chasse à la demande de la Fédération des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle ou de la Mairie (dégâts sur les cultures ou chez les particuliers).



Au niveau de la sécurité, en plus d'avertir les autres usagers de la forêt par la publication du calendrier, nous avons l'obligation de prévenir des zones de chasse en apposant des panneaux « chasse en cours ». Ceux-ci n'ont pas pour but d'interdire l'accès à la forêt, mais surtout de mettre en garde sur le danger potentiel. Nous rappelons que seuls les chemins identifiés comme tels sont d'accès libre, la traversée des coupes est interdite. En cas d'accident, les assurances recherchent toujours les responsables concernés. La forêt est suffisamment grande et nous devrions chacun respecter l'autre.



La chasse est une activité reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de réguler les populations d'animaux classés gibier ou nuisibles afin que les dégâts soient supportables pour les activités agricoles et forestières, entre autres. À ce titre, les chasseurs de Marbache se chargent d'installer des clôtures électriques autour des cultures afin d'empêcher les sangliers d'y pénétrer et de détruire le travail des agriculteurs. Malgré cela, quand des cultures ou même des parcs sont abîmés, les dégâts sont entièrement financés par les chasseurs et les agriculteurs sont indemnisés.

Sur le plan économique, la chasse en France représente un chiffre d'affaire de près de 4 milliards d'euros et génère près de 28 000 emplois. Chaque chasseur dépense en moyenne 2 168 € par an (chiffres 2015 de l'étude du cabinet BIPE, cabinet de conseil en analyse et prospective économique).

Si la chasse vous intéresse ou vous interpelle, nous pouvons vous accueillir pour vous faire découvrir notre activité. Contactez-nous !

En 2017,
Nous avons remis en route la **Marbi'Gourmande**.
Nous avons ressorti
le dossier « Marche Gourmande » de nos
prédécesseurs et nous nous sommes lancés !!!

Chaque étape gourmande a été tenue par une association de Marbache avec l'aide de bénévoles :

- les inscriptions : Marbache-Loisirs et Lecture
- l'apéritif : l'Avant-Garde
- l'entrée : les Marbichoux
- le plat : la MJC
- le fromage : le Club d'Histoire Locale
- le dessert : le CFM
- le tout agrémenté de musique (Avant-Garde, Francis Erb, Les Ménileux).

Et mis en image par TVLM.

Ce fut un vif succès.

Puis, nous arrivons aux 13 et 14 juillet.

Comme chaque année, **le traditionnel bal du 13 juillet** a eu lieu à partir de 20 heures. Adultes et enfants ont envahi la piste jusque 2 heures du matin.

Puis **vide-grenier le 14 juillet** :

225 inscriptions enregistrées, 354 places attribuées, 1 750 mètres de voirie occupés avec la participation de plus de 50 bénévoles. Encore une belle manifestation sous le soleil.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 4 novembre et c'est le nouveau bureau qui vous donne rendez-vous le 4 juin 2018 pour une nouvelle édition de la Marbi'Gourmande suivie en juillet des festivités du 14 juillet.

Le nouveau bureau :

Présidente : Claudine JOLY



Vice-Présidente et Secrétaire : Séverine D'APRILE
Vice-Président : Lucas POIRSON
Trésorier : Philippe JOLY
Trésorier Adjoint : André BOISSEAU
Secrétaire Adjointe : Pierrette ROBIN

Assesseurs :
Philippe BEZOTEAUX Amélie GODENIR
Denis MAILLARD Anthony DITTE
Daniel MAXANT Thibaut ERB
Gilou ROBIN





**26 et 27 Novembre 2016
Bourse aux jouets et à la puériculture**

L'association « Les Marbichoux », créée en 2001 par des parents d'élèves de l'école maternelle et sa directrice, a pour but d'apporter un soutien financier aux écoles de Marbache, pour l'achat de matériel ludo-éducatif.

C'est une véritable chance offerte aux enfants de nos écoles, mais aussi une formidable occasion de découvrir Marbache et les Marbichoux !

Depuis sa création, l'association organise toutes sortes de manifestations : bourse aux jouets, marché de Noël, vente d'objets avec dessins des enfants, marché aux fleurs, kermesse des écoles de Marbache, loto ou encore, vente de chocolats. Chaque année, nous tentons de trouver d'autres concepts pour être toujours plus attractifs.

En 2017, les bénéfices de nos manifestations ont permis aux Marbichoux de verser aux écoles maternelle et élémentaire la somme de 2 000 euros à chacune d'entre elles.

Les Marbichoux remercient l'ensemble des personnes bénévoles ainsi que les membres des autres associations de la commune, particulièrement le Comité des Fêtes et la MJC, qui ont apporté leur aide tout au long de l'année.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à nos côtés !

L'équipe des Marbichoux



Cette année, l'association a multiplié le choix d'articles, entre jouets divers, jeux d'extérieur, matériel de puériculture et équipements sportifs.

Comme toujours les bénévoles ont répondu présents la semaine pour la réception des lots, le vendredi soir pour la mise en place ainsi que le week-end pour la vente.

Un repas convivial était organisé le vendredi soir, après la mise en place, avec les bénévoles et leurs familles.

Comme l'an passé, nous pouvons nous féliciter du succès de l'opération, malgré un bénéfice relativement faible (391,75 euros) par rapport au temps et à l'investissement des bénévoles. La bourse représente tout de même un service apprécié des Marbichoux et un rendez-vous incontournable avant Noël.

Un grand merci à Marbache Loisirs qui nous a laissé sa salle du lundi au dimanche soir.



**Décembre 2016
Sapins de Noël**



Cette année les Marbichoux se sont associés à l'entreprise Jardiland, afin d'organiser une vente de sapins de Noël sur la commune, avec possibilité de livraison à domicile. Ce service a permis de récolter 219,54 euros de bénéfices.

**Janvier 2017
Galette des rois**

Sur le même principe que les Sapins de Noël, l'association a proposé, en partenariat avec la boulangerie « la Mie d'Or », la vente des galettes des rois à l'occasion de L'Épiphanie : aux amandes ou aux pommes, les gourmands ont pu se régaler, et les Marbichoux ont pu récolter 55,80 euros.



Avril 2017 Chocolats de Pâques

La vente de chocolats pour les fêtes de Pâques a eu un franc succès dans les écoles et a rapporté 289,50 euros. Les commandes ont été nombreuses, petits et grands ont pu se régaler.



7 mai 2017 Marché aux fleurs

Le choix de la date est souvent difficile, mais en cette année d'élections présidentielles ce fut une aubaine pour notre marché aux fleurs.



Les Marbichons se sont déplacés en masse pour faire leur choix et pour profiter de l'ambiance !

Cette année l'association Lortie est venue compléter l'offre de fleurs du « Domaine des Eaux Bleues » avec ses légumes et aromates bio. Un très beau bénéfice de 820,38 euros a permis de surpasser le résultat de l'année précédente. Nous remercions vivement la Mairie qui a autorisé l'association à stocker les plateaux de plantes dans le hall.



Objets personnalisés : sacs de courses

L'organisation d'une vente de sacs de courses personnalisés avec les dessins des enfants réalisés en classe. Un joli souvenir qui a permis de récolter 150,31 euros !



24 juin 2017 Kermesse des écoles

La manifestation phare de l'année !

Les Marbichoux ont travaillé avec les enseignants afin d'organiser cet événement attendu par toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de Marbache.



Le thème « ballons » choisi cette année par l'association a permis d'offrir une journée toute en joie et en couleurs, notamment à travers le lâcher de ballons, les ballons surprises, les ballons anti-stress, l'éclate-ballon, le barbier, etc. 2 ballons sont arrivés cet été jusqu'en Allemagne !



Sans oublier la traditionnelle tombola, la pêche à la ligne, le tir à la peluche et le chamboul'tout !

Les enfants ont pu profiter des différents stands jeux afin de se divertir et les parents ont pu se détendre en famille ou entre amis autour de la buvette, du barbecue ou des stands crêpes et churros. Une magnifique journée où le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

L'équipe des Marbichoux remercie vivement le Comité des Fêtes ainsi que les enseignants et tous les bénévoles qui nous ont aidé dans la réalisation de cette manifestation.

Juin 2017 Fournitures scolaires

Enfin, pour clore l'année scolaire, la directrice de l'école primaire a sollicité l'association afin d'organiser un groupement de commande de fournitures scolaires. Les Marbichoux ont donc permis à 16 familles de bénéficier d'un matériel de qualité pour un prix raisonnable. L'association n'a fait aucun bénéfice sur ce service.





Concerts et animations de l'année écoulée :



- 04/02 : participation au « Grôbal du p'tit coing » à Pont-à-Mousson
- 10/02 : concert au « 16'Art Café » à Saizerais
- 17/03 : concert de la Saint-Patrick au « V&B » de la zac d'Augny (57)
- 18/03 : concert de la Saint-Patrick à Xeuilley (54)
- 31/03 : soirée cabaret à Montoy-Flanville (57)
- 02/04 : animation musicale de « la Marbichonne »
- 21/05 : animation musicale de la marche gourmande à Marbache

- 25/05 : animation musicale de la brocante à Leynes (71)
- 11/06 : concert pour la fête des artistes à Marbache
- 24/06 : fête de la musique des « Lard Of Death » à Vannes-le-Châtel (54)
- 13/07 : sonorisation du feu d'artifice de la Fête Nationale à Marbache
- 03/09 : concert pour l'association « Raphaël » à Marbache
- 22/09 : concert dans la « rue de la soif » dans le cadre du festival « Celt'in Lor » à Pompey



- 20/01 : concert à la « Taverne de l'irlandais » à Nancy
- 03/02 : concert au « Club le Réseau » à Nancy
- 15/04 : concert au « 915kaffe » à Nancy
- 28/04 : concert « Chez Jeanne » à Saint Maurice-sur-Moselle (88)
- 05/05 : concert au « 16'Art Café » à Saizerais
- 13/05 : concert chez les « Rats d'Égouts » à Ecrouves (54)
- 17/06 : fête de la musique à Rosselange (57)
- 24/06 : fête de la musique des « Lard Of Death » à Vannes-le-Châtel (54)
- 01/07 : concert au festival « Patchwork Electric » à Mauvages (55)
- 27/08 : concert au festival « Un Bout de Jardin » à Pont-à-Mousson
- 03/09 : concert pour l'association « Raphaël » à Marbache
- 09/09 : concert au festival « Du Son pour les Braves » à Plainfaing (88)
- 14/10 : concert « Chez Paulette » en première partie de « Silvertrain » et « Existence » à Pagny-derrière-Barine (54)
- 21/10 : concert au « No Man's Land » à Volmerange-les-Mines (57)
- 04/11 : concert au « Riveter » à Nancy



Olympique Marbache Belleville Dieulouard

L'OMBD est un club « familial » qui a construit sa réussite davantage autour de critères humains que footballistiques. La réussite de ce club réside à n'en pas douter dans le plaisir qu'a chacun à venir voir les copains à l'entraînement. Cette atmosphère offre l'opportunité de faire évoluer des joueurs dans une ambiance saine. Un plaisir qui se ressent également dans toute l'équipe dirigeante du club, composée majoritairement de gens du village, qui porte le club bénévolement et surtout avec beaucoup de cœur.



Préserver l'avenir de L'OMBD, c'est préserver l'amour de tous ces bénévoles pour leur club qui vous attendent pour apporter de nouvelles idées et volontés.



Dans sa quête d'un avenir plus stable, le club s'est également construit autour des équipes jeunes, structurées et encadrées. Les enfants adorent venir au stade soit pour les matchs soit pour les entraînements. On obtient un taux de participation supérieur à 95 % aux entraînements, cela est révélateur du plaisir qu'ils ont à venir. Les éducateurs du club ont axé leur éducation davantage sur des valeurs humaines que sur l'obligation de résultats : le souci de l'éducateur est de leur apprendre en priorité à bien jouer, vivre ensemble et respecter arbitres et éducateurs.

Vous pouvez rejoindre les équipes en contactant les différents responsables :

Pour les jeunes :
Bernard Cuny 03 83 24 98 93

Pour les équipes seniors et vétérans :
Stéphane Racadot 06 72 33 75 34 ou
Emmanuel Courtiol 06 72 57 20 00



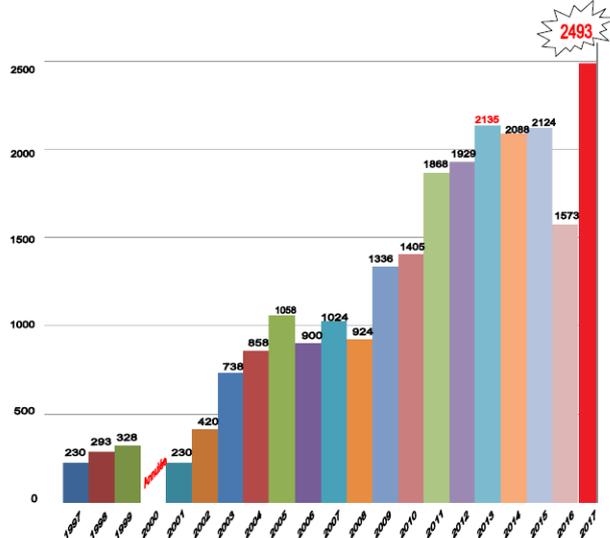
MJC : les manifestations 2017

La Marbichonne

20^{ème} édition et un record de participants
1 271 Vététistes et 1 222 Marcheurs



Tableau des participants Marbichonne



12^{ème} Fête de la Courge



Saint-Nicolas

Gala des activités :



Président : Daniel MAXANT
Vice-Présidente : Nathalie GRAVEJAT
Secrétaire : Pierrette ROBIN
Secrétaire adjointe : Séverine D'APRILE
Trésorière : Olivia FOUQUENVAL
Trésorier adjoint : Éric SCHMITT



Pour tout renseignement complémentaire :
d.maxant@free.fr 06.62.78.15.53
mjcmarbache.fr 03.83.24.02.77

Maison des Jeunes et de la Culture

Activités 2017 - 2018

Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Mardi 20 h 30 – 21h 30	100 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06.80.77.13.88
CHORALE	Lundi 20 h 30 – 22 h 00	120 €	Mairie	Philippe GUERLOT Tél. : 06.81.25.36.84
DANSE MODERNE JAZZ (4 groupes, enfants et adultes)	Mardi 16 H 30 - 20 h 30 (Selon l'âge)	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 03.83.24.95.01
TAI CHI	Jeudi 18 h 30 – 19 h 30	100 €	MJC	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
DANSE COUNTRY	Mardi 20 h 30 – 21h 30	20 €	Mairie	Nathalie GRAVEJAT Tél. : 06.86.36.05.93
CIRQUE (à partir de 7 ans)	Mercredi 17 h 00 – 18 h 30 (12 enfants maximum)	50 € à l'année	MJC	Frédéric Muller Tél. : 06.31.26.60.20
GYM ADULTES	Mercredi 19 h 30 – 20 h 30	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 03.83.24.95.01
ROTIN	3ème Jeudi du mois 20 h 00 à 22 h 30	Selon l'objet réalisé	MJC	Corinne PAVESI Tél. 03.83.24.45.90
GUIWARE	Jeudi et vendredi 17h – 21h	100 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Alain GREINER Tél. : 03.83.24.53.95
FOLK	Vendredi 20h30	20 €	MJC	Pierrette ROBIN Tél. : 03.83.24.95.01
ZUMBA DOUCE	Mercredi 10 h 30 – 11 h 30	100 €	Mairie	Sylvie GAEHNKE Tél. : 06.74.76.53.00
BOKWA Mélange boxe et danse africaine	1 vendredi par mois 20 h 00 à 21 h 00	45€	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06.80.77.13.88
ECOLE CYCLO VTT	Samedi A partir de 14h00	30 € (y compris carte MJC + Licence FFCT)	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI Tél. : 03.83.24.95.94 Daniel OTAVA Tél. 06.75.56.85.12

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent
un engagement à l'année
et la CARTE MJC qui est pour les habitants de Marbache de :
 6 € jusqu'à 18 ans,
 8 € pour les plus de 18 ans
 Et de 10 € pour les adhérents **extérieurs** à Marbache.
(Possibilité de déduire l'aide de la CAF (50 €), fournir l'attestation)
Tarif dégressif à partir de la 2^{ème} activité ou du 2^{ème} adhérent

Comme tous les ans, l'année musicale de l'Avant-Garde fut bien remplie. En voici une petite rétrospective.

Tout d'abord en mars certains de nos musiciens ont participé au concert de la Communauté de Commune du Bassin de Pompey à Faulx. C'est toujours un moment bien agréable et qui permet de rencontrer d'autres musiciens des alentours.



Puis comme tous les ans, le 29 avril, le concert annuel à la salle des Fêtes de Marbache. En 1^{ère} partie, swing, fresque musicale indienne, grands airs d'opéra avec Gershwin... et en 2^{ème} partie, les incontournables musiques de films.

A l'arrivée des beaux jours, nous avons participé le 21 mai à la Marbi'Gourmande, organisée par le Comité des Fêtes, où nous avons tenu le stand de l'apéritif. Alors que certains servaient les marcheurs, les autres enchaînaient des morceaux de musique. Tout cela au milieu de la forêt marbichonne et sous un soleil radieux.

Le 18 juin, à l'occasion de la Fête de la Musique, nous avons invité l'Orchestre de la Communauté de Commune du Bassin de Pompey dans le parc du Château. Cela a permis de réécouter une partie du concert de Faulx et en faire profiter aux personnes n'ayant pas pu se déplacer en mars.



En septembre, participation au festival des Notes et des Toiles de Pont-à-Mousson, où l'Harmonie de Marbache a donné un concert sur la place Duroc.

Et arrive la fin d'année. Depuis quelques mois, l'orchestre d'un soir s'est reformé et a donné un concert dans l'église de Maidières, le 9 décembre au profit du Téléthon.

Nous avons fait le tour de nos divers concerts, sans oublier les cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre ainsi que l'ouverture de la fête foraine de Marbache.

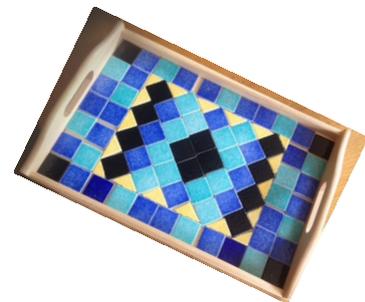
Vous pouvez nous retrouver sur notre site web :
<http://lavantgarde.free.fr>

Ou sur Facebook :
L'avant-garde de Marbache, orchestre d'harmonie



Si vous voulez vous joindre à nous, il suffit de pousser la porte de la salle de répétition le vendredi à partir de 21 h 00 jusqu'à 22 h 30 place du 8 Mai 1945.

MARBACHE LOISIRS



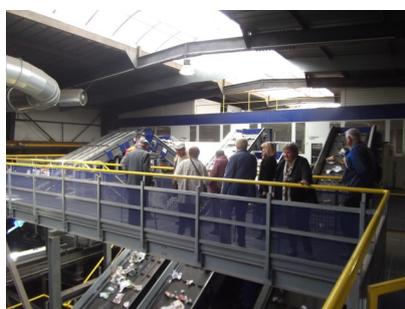
Une très belle année 2017 pour notre association !

Une nouvelle activité a été proposée : la mosaïque, qui a débuté au printemps, et se pratique le vendredi après-midi, un début prometteur !

Pour toute personne intéressée, prendre contact auprès de Laïla SCHMITT au 06.41.98.31.30



Sortie des Adhérents



Une visite à la PAPREC à Dieulouard, cette nouvelle usine est dédiée au recyclage des déchets issus de la collecte sélective des ménages. Cette usine est capable de recycler 35 000 tonnes/an. Nos adhérents ont été très intéressés par le triage des déchets.



C'est un beau stand, bien rempli, que nous avons présenté lors de la fête de la Courge, le 24 septembre. L'occasion de faire connaître nos talents, broderie, peinture sur soie, peinture sur toile, articles en tricot, etc.



MARBACHE LOISIRS

Sortie des adhérents au Musée du papier mâché de Pont à Mousson



Le Musée au fil du papier regroupe à la fois l'histoire de la ville de Pont à Mousson et également une exposition originale dédiée à la création d'objets et de mobiliers décorés de papier mâché ou de carton bouilli.

Ouvert depuis 1999, il présente dans ses premières salles, une histoire de la ville fortement marquée par la fondation de l'Université lorraine, installée à Pont-à-Mousson en 1572.

Depuis 2006, une salle est dédiée aux Fonderies de Pont-à-Mousson



Repas des adhérents



Nous nous sommes réunis pour le traditionnel repas de Noël le dimanche 19 novembre 2017. C'est dans une ambiance conviviale et autour d'une table décorée en rouge et noir par les bénévoles, que nous avons dégusté une succulente et copieuse paëlla en se souhaitant de bonnes fêtes.

MARBACHE LOISIRS



Nous avons également profité du Marché de l'Avent pour exposer des articles de décoration de Noël, boules, peintures sur toile, différents objets pour embellir les tables de fêtes de fin d'année.

Bonne ambiance malgré le froid et une belle réussite pour notre association !!



Marbache Loisirs vous donne rendez-vous en 2018 pour d'autres aventures et remercie les bénévoles pour l'aide précieuse durant toute cette année.



Coup de projecteur

Maisons fleuries

Un jury composé de membres du conseil municipal ainsi que de marbichonnes et marbichons a parcouru les rues du village au mois de juillet pour sélectionner les plus belles décorations florales. Une cérémonie a eu lieu en Mairie le 18 novembre 2017 afin de récompenser les lauréats en présence de Mesdames et Messieurs Alborghetti, Angioni, Bouzon, Buclier, Chaudoye, Garcia-Mora, Garnier, Guérin, Henck, Hubert, Husson, Joslant, Julita, Klut, Kos, Martin F., Martin G., Maxant, Merger, Niedzielski, Robin, Roncari, Titry, Touati, Vuillier et Wanziniak. Monsieur le Maire n'a pas manqué dans ses remerciements, d'associer l'ensemble des habitants fleurissant leur logement, contribuant ainsi à l'embellissement du village. Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.



Maisons décorées

C'est lors d'une cérémonie similaire, que le 18 mars, se sont retrouvés en Mairie M. et Mme Bouzon Pascal, Diho Maurice, Fétet-Massenhove Christophe, Garcia-Mora Jean Louis, Guillemin Maryvonne, Henck Jean Paul, Hubert Gérard, Joly Philippe, Klut Jean Louis, Martin Gabriel, Mathiot-Colle Sébastien, Merger Pascal, Mougénot Patrick, Niedzielski Daniel, Paolillo Michel, Parmentier Jean Luc, Pinoli Jean Marie, Robin Cédric, Roncari Jean Paul, Schmitt Patrick, Schmitt Rolande, Toussaint Philippe, Vuillier Bernard, Wanziniak Noël. Pas de gagnant, pas de prix remis, mais juste la joie de se retrouver autour du verre de l'amitié en regardant défiler le diaporama des maisons illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire a chaleureusement remercié tous les participants pour leur investissement à faire jaillir la lumière dans notre village.



Coup de projecteur

Noces de diamant, noces d'or, doyen et doyenne

C'est lors d'une émouvante cérémonie qui s'est déroulée à la salle des fêtes de la Mairie, le samedi 18 novembre 2017, que le Maire Jean-Jacques MAXANT a honoré le doyen et la doyenne de Marbache ainsi que les couples célébrant leurs noces d'or et de diamant.

Cette année, trois couples avaient l'honneur de célébrer leurs noces d'or, soit 50 ans de mariage !

Il s'agit de Jean Paul et Line FLAUDER demeurant chemin de la Taye, qui se sont mariés le 23 Décembre 1967 à Frouard, de Gilbert et Joëlle JULITA demeurant rue Jean Jaurès, qui se sont unis le 4 novembre 1967 à Marbache et de Edouard et Françoise MASSENHOVE qui ont convolé en justes noces le 18 novembre 1967 à Marbache. A n'en pas douter, les larmes ne devaient pas être bien loin, lorsque M. le Maire et Pierrette Robin, adjointe à l'animation leur ont remis une copie agrandie et encadrée de leur acte de mariage, ainsi qu'un joli bouquet de fleurs. Nous leur présentons toutes nos félicitations et leur donnons rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.



Madame Gilberte MATHIOT Epouse CLAUDE

Née à Domèvre-en-Haye le 27 Janvier 1922

Elle a épousé Lucien CLAUDE
le 29 avril 1946 à Limey

Le couple a eu 2 enfants :

Christian né le 9 novembre 1947
Jean Luc né le 25 Octobre 1949

Notre doyenne

Notre doyen

Monsieur Casimir HAZLA

est né le 18 novembre 1923
à Strzalkowice en Pologne.

Il a épousé Héléne KOWALCZYK
le 2 novembre 1954 à Nancy.

Il est père de 2 enfants :

Marie-Louise née en 1955
Richard né en 1957

La famille HAZLA s'est installée
dans notre commune le 1^{er} juin
1969.

Coup de projecteur

Les 2 000 choristes

Une aventure riche et solidaire.

Qui aurait pu penser que des membres de notre jeune chorale allaient se retrouver avec 2 000 autres sous les sunlights au Galaxie d'Amnéville. Trois concerts de suite devant, à chaque fois, 5 000 spectateurs. Ouah ! A vrai dire, quand Ophélie Tsoni, notre chef de chœur nous a proposé de participer à ce grand rendez-vous des chorales du Grand Est, on a dit oui, les yeux fermés. On ne savait pas dans quelle aventure on se lançait.

Presqu'un an de répétition à raison d'une fois par mois pendant plus de 3 heures à Seichamps, en octobre deux dimanches complets et une semaine avec des rencontres quotidiennes chaque soir jusqu'à 1 h du matin pour arriver aux 3 grands soirs successifs de concert.

Une expérience riche d'enseignements : tout d'abord pour se mettre à l'unisson avec tous les autres, ensuite, avec le chœur régional, puis l'orchestre régional et enfin les vedettes invitées, Bruno Pelletier, Véronic Dicaire et Slimane. Mais c'était sans compter sur le savoir-faire de ce grand chef de chœur qu'est Jacky Locks. Au-delà du simple chant, il a su nous apprendre comment faire passer les sentiments et les émotions à travers nos diverses interprétations. Par ailleurs, le lien très fort d'humanisme et de solidarité qui a nous a unis, nous les 10 choristes d'Ok Chorale, pendant cette année 2017, restera gravé dans nos mémoires.



Les Écoles

Ecole maternelle

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache>

Equipe enseignante

- Mme Corinne LAURENT Directrice
- Mme Valérie NOISETTE Adjointe
- Mme Eulalia MARON Remplaçante
- Mme Laëtitia HENRY ATSEM dans la classe de Mme NOISETTE
- Mme Fabienne LAPOIRIE ATSEM dans la classe de Mme LAURENT

Effectifs

- 21 petits et 12 moyens dans la classe de Mme LAURENT
- 10 moyens et 21 grands dans la classe de Mme NOISETTE

Projets pour l'année

Spectacle Fabienne NEGRI

La semaine du goût, les enfants ont goûté des fruits exotiques : mélano, pitaya jaune, papaye, mangue, ramboutans, fruits de la passion, grenadille.

Spectacle offert par la commune pour la SAINT-NICOLAS

Visite de SAINT-NICOLAS

Spectacle offert par les Marbichoux en fin d'année.

Projet d'école

- Dans le cadre du projet d'école, nous avons accueilli 2 poules.
- Nous avons fait des plantations dans les espaces prévus dans la cour, framboises, fraises, plantes aromatiques.
- Les élèves vont, cette année, planter des arbres fruitiers dans le verger mis à disposition par la mairie et faire des élevages de vers de terre, d'escargots... et cultiver des champignons...

Nous remercions vivement l'association des Marbichoux qui nous a remis un chèque de 2 000 €, ce qui nous permet de renouveler le stock de jeux éducatifs pour l'école.

Ecole élémentaire

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache-elementaire>

Equipe enseignante et répartitions :

100 élèves répartis dans 4 classes de cours doubles :

- 24 élèves : 14 CP et 10 CE1
Mme Sophie DELEYS
(Directrice déchargée par Mme D'Angelo le jeudi)
- 25 élèves : 11 CE1 et 14 CE2
Mme Virginie DERULLE
- 25 élèves : 14 CE2 et 11 CM1
Mme Manon ROCK (L, M, ½ M)
M. Jean Michel CAYE (½ M, J, V)
- 26 élèves : 4 CM1 et 22 CM2
Mme Anne BEAUPUY

AVS CUI : Mme Maryse FAUCHEUR

AVS AESH : Mme Katya CHALIGNY

Service Civique : Mme Léa PERRIN

Projet d'école :

Poursuite des objectifs de l'année passée autour de deux axes mais sur des thématiques différentes :

- Axe 1 Enrichir (comprendre, mémoriser, réinvestir) les compétences lexicales autour des matières d'éveil sur les notions d'espace, temps, sciences
- Axe 2 Utiliser des instruments et des techniques en vue de réaliser des tracés précis et soignés en lien avec les activités sportives

Activités Programmées :

- Piscine les jeudis pour les classes de Mme DELEYS et de Mr CAYE
du 14/12/2017 au 15/03/2018
De Mme DERULLE et de Mme BEAUPUY
du 22/03/2018 au 14/06/2018
- Inscription USEP et participation à des ateliers sportifs tout au long de l'année
- Théâtre Gérard Philippe à Frouard : un spectacle est proposé pour chaque classe-
- Concours de poésie avec la bibliothèque de MARBACHE, thème à définir

Pour cette année scolaire, les représentants de parents d'élèves sont :

Titulaires : Mme BOUDEVIN, Mme DUBOIS, Mme ROCH, Mme GODENIR

Suppléants : Mme MONGIN, Mme SCHARFF, M. THEVENON, Mme TROUILLOT

Service Enfance - Jeunesse

Le service "Enfance Jeunesse" comprend :

- du périscolaire (accueil du matin (sans restauration), midi et soir),
- des activités péri-éducatives (ou NAP),
- des mercredis récréatifs,
- des centres de loisirs,
- le foyer jeunes.

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire :

	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-15h45	15h45-16h30	16h30-18h30
Lundi						
Mardi						
Mercredi		11h30				
Jeudi						
Vendredi						

Légende :

	Temps scolaire 24h / semaine
	Temps péri-éducatif 3h
	Temps périscolaire ou temps famille
	Temps restauration cantine ou temps famille

Service restauration

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le service restauration est assuré par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Les repas sont désormais cuisinés à la cuisine centrale intercommunale et livrés aux 13 communes du bassin. Une nette augmentation de la qualité a été observée par les enfants et les agents. Des produits bios, de saison et locaux sont régulièrement utilisés afin de servir aux enfants des menus plus élaborés. Le lissage des tarifs est échelonné sur 5 ans afin d'être harmonisé sur tout le bassin.

L'effectif étant en forte augmentation, la commune a renforcé son personnel en recrutant une animatrice supplémentaire.



Service périscolaire

Il a été constaté sur 2017 une forte augmentation de fréquentation du Service Périscolaire.



Les matins, midis (après le repas) et soirs, les enfants sont encadrés par une équipe d'animatrices diplômées leur proposant diverses activités : jeux d'extérieur, d'intérieur, de société, petites activités manuelles, préparation de spectacles. Le spectacle de Noël 2017 qui a été présenté aux familles et à leurs proches a remporté un franc succès.



Service Enfance - Jeunesse

Activités péri-éducatives ou NAP

Depuis la rentrée 2017, 65 % des enfants scolarisés sont inscrits aux NAP. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants sont accueillis au groupe scolaire Pierre Miquel et à la Maison des Enfants Jean-Marie Lacresse de 13 h 45 à 16 h 30. Cette année, de nouvelles activités sont proposées aux enfants de l'école élémentaire :

- initiation théâtre
- chorale
- initiation espagnol (organisé par Maria-Elizabeth SANABRIA ROBIN, animatrice venue du Paraguay)

en plus des activités comme le sport et la danse.

Les enfants de l'école maternelle sont encadrés toute l'année par les mêmes animateurs. Ainsi, des jeux d'intérieur, d'extérieur, des activités manuelles, des jeux musicaux et des activités informatiques (pour les grands) sont organisés tout au long de l'année..

En juin 2017, des travaux manuels confectionnés par les enfants des NAP ont été vendus au profit de l'association «Les Marbichoux» lors de la kermesse des écoles.

En décembre 2017, un stand similaire a été tenu lors du Marché de Noël. Des chants et des danses ont été présentés aux familles.

De plus, les enfants ayant suivi l'activité «sport» ont participé à des olympiades. Les épreuves et la remise des médailles ont eu lieu en présence des parents à l'issue de la manifestation.



L'organisation du temps de l'enfant sera modifié à la rentrée scolaire 2018. les activités péri-éducatives disparaîtront au profit des mercredis récréatifs.



Service Enfance - Jeunesse

Mercredis récréatifs

Les mercredis récréatifs accueillent chaque semaine une quinzaine d'enfants de 13 h 30 à 18 h 00. Deux animatrices diplômées leur proposent diverses activités : des grands jeux, des activités manuelles, de la fabrication de décors pour les spectacles, des jeux sportifs, etc. Cette année, plusieurs sorties ont été proposées au parc du Centre Socioculturel et une sortie à l'Aquarium de Nancy.

Des enfants ont réalisé un spectacle de marionnettes. Ils ont fabriqué les décors et les marionnettes avec l'aide des animateurs et des agents du service technique.



Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Plusieurs CLSH ont été organisés sur la commune pendant les vacances de :

- Toussaint,
- Hiver,
- Printemps,
- Eté (sur 6 semaines).

Ces centres sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés.

Comme chaque année, plusieurs sorties ont été très appréciées des enfants :

- ski/luge à la Mauselaine dans les Vosges,
- accrobranche de Pompey,
- parc de Sainte-Croix,
- parc Walygator,
- bowling et cinéma,
- inter-centre et camping avec les enfants des centres de Saizerais et Liverdun,
- sortie piscine toutes les semaines.

Bien évidemment, de nombreuses activités ont été organisées sur place :

- semaines à thèmes,
- cuisine,
- activités manuelles,
- grands jeux,
- sport,
- cirque,
- etc.



Séjour « Sport et Nature »

Cette année, en remplacement du traditionnel « Chantier jeunes », un séjour « Sport et Nature » a été organisé pour les adolescents du village sous la responsabilité de Frédéric MULLER. Cindy CAPDET, animatrice stagiaire BPJEPS a monté ce projet avec un groupe de jeunes fréquentant le foyer jeunes de la MJC les samedis après-midi. Dans le but de développer leur citoyenneté et leur autonomie, les ados ont monté ce dossier eux-mêmes. Ils ont ainsi choisi la destination, contacté les prestataires, trouvé des moyens de financement (ventes de gâteaux, vide-grenier, etc.), choisi les sorties et animations. Le séjour a eu lieu dans une Auberge de Jeunesse de Xonrupt-Longemer dans les Vosges.

Parmi les activités réalisées :

- kayak sur le lac de Gérardmer,
- randonnées,
- visite du centre de réhabilitation des animaux d'Hunawihr,
- visite de la Confiserie des Hautes Vosges,
- bowling,
- jeu de rôle,
- photographie.



Service Enfance - Jeunesse

SERVICE "ENFANCE JEUNESSE" TARIFICATION ANNÉE 2017-2018

RESTAURATION :

Quotient Familial	QF < 650	650 ≤ QF < 800	800 ≤ QF < 1000	1000 ≤ QF < 1350	1350 ≤ QF < 1500	QF ≥ 1500
rif pack repas	4,00 €	4,75 €	5,50 €	6,30 €	7,00 €	7,40 €

GARDERIE :

Quotient Familial	QF < 800	800 ≥ QF ≤ 1 300	QF > 1 300
Heure de Garderie	1,80 €	2,00 €	2,20 €

Toute heure entamée est due.

ACTIVITES PERISCOLAIRES : FORFAIT/SEMAINE

- 3€/semaine/enfant pour le 1^{er} enfant,
- 2€/semaine/enfant à partir du 2^{ème} enfant.

Ce forfait est à la semaine quel que soit le nombre d'activités.

Les temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires seront déduits du forfait.

MERCREDI RECREATIF

Quotient Familial	Forfait après-midi de 13h30 à 18h30
QF < 800	4,70 €
800 ≥ QF ≤ 1 300	5,00 €
QF > 1 300	5,30 €

SAMEDI "ACCUEIL JEUNES" : de 14h à 18h

10 €/an de septembre à juin.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : FORFAIT/SEMAINE

Quotient Familial	Semaine avec repas Midi	Semaine sans Repas Midi
QF < 800	60 €	45 €
800 ≥ QF ≤ 1 300	70 €	55 €
QF > 1 300	80 €	65 €

"L'AIDE AUX TEMPS LIBRE" de la caisse d'allocations familiales sera déduite du forfait ainsi que les jours fériés.

RETARD : Pour tous les services

5 € par demi-heure seront facturés aux familles, en cas de non-respect des horaires à la fin des activités. Toute demi-heure entamée est due.

État Civil



Ils se sont installés à Marbache cette année :

M. BEAUCHET Frédéric et Mme LAMY Indra
9 rue Clemenceau

M. BOS Pierre et Mme YAHYAPOUR Anaïs
13 rue Aristide Briand

M. GHASSIRI Anthony et Mme CHARO Célia
43 bis rue Jean Jaurès

M. GUERIN Renaud et Mme CHEVALIER Pauline
14 chemin de la Fontaine à Vie

M. CHONÉ Bruno et Mme RENAUD Valérie
23 chemin de la Fontaine à Vie

M. COLLOTTE Kévin et Mme VILLEMENOT Sara
31 faubourg Saint Nicolas

M. RENARD Gilles et Mme CORNIERE Dolores
24 chemin des Roches

M. CUNIN Gabriel et Mme KREMER Peggy
3 chemin des Roches

M. SAVATIER Steven et Mme JOUAN Sabrina
50 rue Clemenceau

M. DUMAS Olivier et Mme DE MIN Corinne
16 rue Clemenceau

Mme DEFRANOUX Angélique
43 bis rue Jean Jaurès

M. SIMO Mickaël et Mme DEMMERLÉ Gaëlle
2 bis voie de Liverdu

M. DITTE Anthony et Mme RINGUET Julie
38 rue Jean Jaurès

Mme TROUILLOT Séverine
92 rue Clemenceau

M. et Mme FREBAULT Sébastien et Clémence
33 rue Aristide Briand

M. VAUQUIER Jonathan et Mme GALIZZI Marie
41 rue Aristide Briand

M. JAKUBOYE Norman et Mme GOBÉ Nelly
1 bis chemin de Saizerelle

M. MONTALBANO Victor et Mme GOBÉ Priscilla
2 bis faubourg Saint Nicolas

M. GOMES Benjamin et Mme LORRAIN Delphine
34 faubourg Saint Nicolas

M. HAUVILLE Thomas et Mme GROSSI Maria
3 impasse du Moulin

M. GUINET Jean-François
2 rue Clemenceau

M. HABRANT Stéphane et Mme HUILIÉ Isabelle
24 chemin de la Fontaine à Vie

M. LAMY Sébastien et Mme HUMBERT Jessica
119 rue Jean Jaurès

M. BARTH Emmanuel et Mme MUSITELLI Delphine
6 rue du Mercy

M. POIRSON Eric
100 rue Jean Jaurès

M. et Mme ROBIN Tony et Maria Elizabeth
61 rue Jean Jaurès

M. HUBERT Cyril et Mme RUDOWSKI Mélissa
6 impasse de Bourgogne

M. THIRION Aurélien et Mme RUSÉ Julie
10 rue Aristide Briand

M. WETZEL Steeven et Mme THILLEMENT Delphine
90 rue Jean Jaurès

M. TORLINI Yannick et Mme PIERSON Anne
36 faubourg Saint Nicolas

M. VILLA Julien et Mme TOUATI Ophélie
26 bis rue Clemenceau

M. VALLON Steve et Mme DEBAR Julie
25 rue Aristide Briand

Mme WESCHE Miriam
40 rue Aristide Briand

M. BRUCKER Serge et Mme MORIN Michèle
163 rue Jean Jaurès

Mme MOUCHOT Alexia
24 rue Aristide Briand

Mme GUIONNET Tiphaine
24 rue Aristide Briand

M. MAUCHABON Benjamin
24 rue Aristide Briand

Mme NEYEN Caroline
121 rue Jean Jaurès

État Civil



Ils nous ont quittés :

Mme Marcelle CESAR née BARAT
8 avril 2017

Mme Maria ALVAREZ ALVAREZ
11 Avril 2017

Mme Yvonne ROYER née BITAUDEAU
14 avril 2017

M. Jean LAFONTAINE
13 mai 2017

M. Michel DAGNOLO
8 juin 2017

M. Henri BRUNO
19 juin 2017

M. Michel HULO
11 Juillet 2017

M. Julien LALLEMANT
6 août 2017

M. Bernard MASSON
7 août 2017

M. Daniel KREMER
18 août 2017

Mme Madeleine BARISIEN née REMETTER
4 septembre 2017

Les bébés de cette année :

Valentin AUBERT
4 avril 2017

Louis DAVIDSON
15 mai 2017

Margot DEMIMIEUX
18 juin 2017

Mayeul LEROUX
13 août 2017

Nathan SAVATIER
22 août 2017

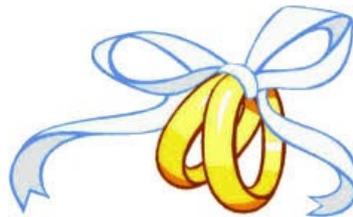
Gaspard WETZEL
15 septembre 2017

Nael GHASSIRI
21 septembre 2017

Léo VAUQUIER
13 novembre 2017

Martin DITTE
27 novembre 2017

Hélène CLAUDEL
18 décembre 2017



Ils se sont mariés cette année :

M. David GRANGE et Mme Aude KNECHT
6 mai 2017

M. Mathieu KHAMOULI et Mme Nelly IUNG
19 mai 2017

M. Bruno CHONÉ et Mme Valérie RENAULD
23 septembre 2017

Annuaire

Cabinet médical : 90 D rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence entre 7 h 30 et 12 h 30 auprès du secrétariat.

Entre 19 h 00 et 7 h 30 :
Régulation des gardes 0 820 33 20 20

Médecins – Généralistes

☞ Docteur Marc ECKMANN
☎ 03.83.24.90.10 - Absent le samedi
Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN
☎ 03.83.24.09.19 - Absente le mercredi
Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Martine MILLERY
☎ 03.83.24.01.61 - Absente le vendredi
Consultations sur rendez-vous

Nouveau service d'urgence médicale :

MEDIGARDE 54 ☎ 0 820 33 20 20

Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés.

Infirmiers

Mme Alexandra TOULOUSE
M. Patrick BECQUER
☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de portable de l'infirmier(e) de service).
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON,
Mme Christelle ORBION et Mme Maud BERJOLET
☎ 03.83.24.96.51
19 rue des 4 Fils Aymon
Consultations au cabinet sur rendez-vous :
Du lundi au samedi matin
Soins à domicile sur rendez-vous.

Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND
☎ 03.83.24.90.65
12 place du 8 Mai 1945
Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Service de garde : dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h **appelez le 15**, pour obtenir les coordonnées du praticien.

Pharmacie

Pharmacie DOUSSET

☎ 03.83.24.90.16

143 rue Jean Jaurès

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h

Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au **3237**

Services médicaux

CHU de Nancy

29 avenue du Maréchal de Tassigny

54035 NANCY - Cedex

<http://www.chu-nancy.fr>

☎ 03.83.85.85.85

Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy :	☎ 03.83.22.55.50
Urgences - SAMU :	☎ 15
Pompiers :	☎ 18
Police :	☎ 17
Appel d'urgence européen :	☎ 112
Brigade de Gendarmerie de Pompey :	☎ 03.83.49.22.45
Service hébergement d'urgence :	☎ 115
Enfance maltraitée :	☎ 119

Le cabinet médical de garde des « Bains Douches »

Permanence de médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant.
Accueil tous les soirs du lundi au vendredi de 20 h à minuit et les week-ends :
-samedi de 12 h à minuit
-dimanche et jours fériés de 8 h à minuit

Adresse : 67 rue Saint-Nicolas
Les Bains Douches,
1^{er} étage-54000 NANCY
☎ 03.83.58.47.58

Annuaire

PERMANENCES JURIDIQUES :

Le deuxième mercredi de chaque mois à Pompey: ☎ 03.83.49.23.56

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. BOURBIER vous reçoit sur RDV à la Mairie de Pompey 36 rue des Jardins Fleuris
☎ 03.83.49.23.56

LE MEDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE:

1 rue du Préfet Claude Erignac 54000 NANCY
Le lundi matin sur RDV : ☎ 03.83.34.25.17

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle cellule « personnes âgées »

☎ 03 83 94 54 54

MAISON DES SOLIDARITES

Assistantes sociales
112 Rue des 4 éléments
54340 POMPEY
☎ 03.83.47.88.19
Sur rendez-vous de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants»

La halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants», gérée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est mise au service des habitants des 13 communes du Bassin de Pompey. Elle complète l'offre d'accueil régulier des enfants de la crèche familiale et de la crèche collective.

Elle accueille les enfants de deux mois à six ans. Elle permet aux familles du Bassin de Pompey de disposer de solutions de garde adaptées à leurs besoins de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle.

Implanté à Custines, Liverdun et Marbache, le réseau de halte-garderie fonctionne avec des horaires d'ouverture complémentaires et propose 37 heures d'ouverture hebdomadaires.

Pour tout renseignement, contactez le service

Petite Enfance au 03 83 49 81 31

ou l'Ile aux Enfants au 06 70 03 62 19

Horaires de la halte-garderie :

L'Ile aux Enfants à MARBACHE (Bâtiment périscolaire) le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30



**MERCREDI 25/04/2018
au Centre socioculturel
De 16h30 à 19h30**

Assistantes maternelles à Marbache

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BELLILI	Linda	3 rue Clemenceau	09 51 66 12 91
BEN OMAR	Jennifer	32 rue Aristide Briand	07 68 46 52 11
BOHL	Bernadette	1 rue Clemenceau	03 83 24 93 13
CADERT	Marie Valentine	16 chemin de la Fontaine à Vie	06 60 17 38 92
CHOLOT	Céline	99 rue Jean Jaurès	03 83 24 80 34
CLEMENT	Michèle	5 clos de la Petite Chevreuse	09 50 35 89 31
DE MIN	Corinne	16 rue Clemenceau	06 68 17 13 78
DELAHAYE	Virginie	91 rue Jean Jaurès	06 30 76 92 60
DESMARETS	Sabine	36 rue Aristide Briand	03 83 49 97 34
GODENIR	Amélie	16A route de Millery	06 58 19 78 05
MAILLARD	Edith	8 rue du Ruisseau	03 83 24 03 09
MESSADIA	Catherine	70 rue Clemenceau	09 50 45 08 96
PIAT	Brigitte	2 rue du Noyer la Plume	03 83 24 00 34
SCHMITT	Laïla	7 clos des Blanches Vignes	03 83 24 04 34

ESPACE AIDE AUX VICTIMES

Vous ou un proche êtes victimes de violences physiques, sexuelles, conjugales ou autres, d'un accident de la route, d'un vol, d'une escroquerie ou d'autres infractions...

Numéro national
d'aide aux victimes

Composez le
08 VICTIMES

soit le

08 842 846 37

numéro non surtaxé

7 jours sur 7 de 9h00 à 21h00

Annuaire

Transports

L'agence **Le SIT** vous accueille au **7 avenue du Général de Gaulle à Pompey**.

Vous y trouverez toutes les informations sur les réseaux de transport qui desservent le Bassin de Pompey.

Horaires d'ouverture

Durant les périodes scolaires :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Durant les vacances :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

☎ 03.83.49.23.23 - Internet : <http://lesit.bassinpompey.fr/>



SNCF

Contact Lorraine: du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 14 h

☎ 0891.674.674

Internet : www.ter.sncf.com/lorraine

Pour la carte « Famille nombreuse » SNCF un seul N° : 3635 ou bien le site internet :
<http://www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses>



TED

☎ 03.54.50.10.00 **Mail :** transports54@grandest.fr

Site internet : <http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr>



Médias

☞ Presse locale :

Correspondante Est Républicain :

M^{me} Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christine.harrel@free.fr

Correspondante L'abeille (ex 54 Hebdo)

M^{me} Patricia HENCK - 39 faubourg Saint-Nicolas

☎ 06.08.96.38.94

✉ patricia.henck@wanadoo.fr

☞ Télévision Locale :

TVLM sur le Câble - canal 62 et sur Internet : **www.youtube.com, chercher tvlmmarbache**

Présidente : M^{me} Olivia FOUQUENVAL

☎ 06.86.36.05.93

✉ tvlm.marbache@orange.fr

☞ Marbache Télé-Câble :

Depuis le 25/07/13, le service réseau câblé de la télévision est repris par la commune

☎ 03.83.24.90.18

☞ www.marbache.fr

Contact : M^{me} Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christine.harrel@free.fr

La Poste

La Poste - Chèque Postaux -
Caisse Nationale d'Epargne
60 rue Clemenceau ☎ 03.83.24.91.67

Ouverture lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 15
le mardi de 10 h à 12 h 15
Fermé mercredi et samedi
Départ du courrier lundi, jeudi, vendredi : 9 h 00
Départ du courrier le mardi : 10 h 00

4 boîtes aux lettres sont réparties sur la commune,
levée du courrier à 9 h 00 pour chacune :

- à la gare,
- au niveau du 1 faubourg Saint Nicolas,
- rue Jean Jaurès, dans la descente du cabinet médical,
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).

**Le service La Poste
sera transformé en
Agence Postale Communale
À partir du 2 Novembre 2018**



VEOLIA

EAU

**Gestionnaire Réseau et Ressources
Eau potable
Commune de Marbache**



MGS CHAUFFAGE

ENTRETIENS - DEPANNAGES - INSTALLATIONS
Toutes marques

CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
CHAUFFE EAU

03 83 21 05 16
sarl.mgs54@gmail.com



Société de Travaux Publics de Lorraine

Travaux Publics et Privés
Aménagements
Assainissement
Terrassements

Ensemble, Construisons L'avenir

30 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers



STPL / 336 rue Marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr

Informations Pratiques



Secours Catholique du Bassin de Pompey

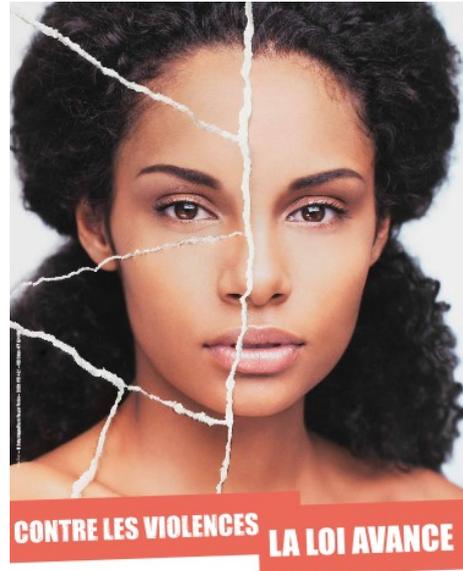
⇒ Vous rencontrez une difficulté...

⇒ Vous cherchez des solutions pour repartir d'un bon pied après un accident de parcours

Venez nous rencontrer sur rendez-vous en appelant le 06.80.44.21.24



SECOURS CATHOLIQUE DU BASSIN DE POMPEY
Maison Fleurie
99 rue des Jardins Fleuris
54340 POMPEY
06.80.44.21.24



CONTRE LES VIOLENCES LA LOI AVANCE

Sécurité



EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



www.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauveau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les cambriolages, les bons réflexes !

© M. SCODICOM/Mai 2016 - Photo : SBDPA Gendarmerie / Blanche Bélaïme - DICOM / Jean-François Guot - Fotodé.com - SDG 14-33527 - Tirage : 1 000 000 ex.

Quand vous partez en vacances, n'hésitez pas à prévenir la Brigade de Gendarmerie de Frouard à l'aide de la fiche qui se trouve à la page 63. Il suffit de la remplir et de l'envoyer ou de la déposer à la brigade. Les gendarmes effectueront des rondes aux alentours de votre habitation pendant la durée de votre absence.





Fiche de Sécurisation des Interventions et de Protection **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

État civil

Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance:	
Département de naissance :	
Région de naissance :	
Pays de naissance :	
Téléphone portable :	
Catégorie professionnelle :	
Complément de profession :	

Motif(s) d'inscription

Date de création	Motif	Date de début	Date de fin
	Tranquillité vacances		

Adresse(s):

Résidence principale : (la fiche porte sur cette adresse)

--

Personnes à prévenir :

--

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique régulièrement déclaré à la CNIL. Les destinataires des données sont les personnels de la gendarmerie nationale territorialement compétents. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant auprès de la brigade de gendarmerie qui vous a délivré le présent document

Notre beau village



Informations Pratiques

Ordures ménagères

Pour tout renseignement :



Rue des 4 Éléments – 54340 POMPEY
Tél. : 03 83 49 81 81 - Fax : 03 83 49 81 99
accueil@bassinpompey.fr
www.bassinpompey.fr

La collecte des **déchets ménagers** a lieu le **vendredi matin**

⇒ Les bacs seront à sortir le jeudi soir à partir de 19 h et rentrés si possible après le ramassage.

⇒ Au cas où le vendredi serait un jour férié, le ramassage se fera le samedi.

Collecte des **déchets verts** tous les **lundis** matin du 1^{er} avril au 30 Novembre

⇒ Pendant la saison hivernale, les bacs seront collectés une semaine sur deux du 1^{er} décembre au 31 mars, soit pour 2018 :

Les lundis : 5/02 - 19/02 - 5/03 - 19/03

Collecte des piles usagées :

- en Mairie

Collecte des objets hétérogènes :

- la collecte des objets hétérogènes a cessé en 2016, charge aux habitants du Bassin de Pompey de déposer leurs encombrants à la déchetterie intercommunale.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie intercommunale.

Une benne est mise à votre disposition.

Plus d'infos sur www.bassinpompey.fr



Déchetterie intercommunale

Voie de la Digue – Ecluse de Clévant à FROUARD (03.83.89.41.41)

Accès : Vignette "Energie Communes" collée sur le pare-brise du véhicule.

La vignette « Energie Communes » peut être retirée auprès du Secrétariat de Mairie, se munir de la carte grise du véhicule (VP uniquement, rubrique J1 sur carte grise) et adresse de Marbache uniquement.

Ouverture aux particuliers et artisans-commerçants :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**

Ouverture aux particuliers seulement :

Le samedi de 10 h à 19 h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**

Dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h

Fermeture le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



Composterie

RD 907 à MARBACHE (direction Saizerais)

Les particuliers munis de la vignette "Energie Communes" peuvent retirer du compost :

du lundi au vendredi :

du 16 avril au 14 octobre de **8 h 00 à 16 h 00**

du 15 octobre au 15 avril de **8 h 00 à 14 h 00**

le samedi de **10 h à 17 h.**

La composterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte

Ramassage des flacons plastiques, papiers et cartons, emballages, métalliques et Tetra Brik® dans les sacs transparents chaque lundi matin.

Points tri :

Collecte du verre :

- Place des Maréchaux de France (Parking du cimetière)
- 145 rue Jean Jaurès parking de la Bonne Pêche (à côté de la pharmacie)

Collecte des textiles :

Place des Maréchaux de France



Informations Pratiques

Bruit, arrêté Préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- * les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- * les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h

STATIONNEMENT ET CONTENEURS SUR LA PISTE CYCLABLE:

Vu l'arrêté municipal N° 103-2012 du 31/12/2012 et notamment les Articles 2,3 & 5 il est rappelé que :

- La circulation, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule à moteur sur la piste cyclable sont interdits et qualifiés de gênant, sauf aux véhicules des services publics et de secours en intervention. Le stationnement des véhicules à moteur autres que les véhicules des services publics et de secours, se fera obligatoirement sur les emplacements désignés et matérialisés au sol de chaque côté de la chaussée.
- Aux jours de collectes des ordures ménagères, déchets verts et recyclables, les conteneurs ne devront en aucun cas être déposés sur la piste cyclable.
- Les agents de Police Intercommunale du Bassin de Pompey ainsi que la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté.



Les déjections canines

sont régies par le décret n°73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du Code de la santé publique, et notamment son article 3.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

Des sacs réservés aux déjections canines sont mis à votre disposition en Mairie.

Obligation de déneigement, arrêté municipal du 19/12/05

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Par temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Elagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveaux.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

Informations Pratiques



Mission locale Val de Lorraine et de Laxou :

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, pour la recherche d'emploi ou de formations...

Elle intervient aussi sur de nombreux thèmes : santé, logement, budget, mobilité :

- **ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**
Recherche d'offres, de stages, préparation au recrutement
- **ATELIER D'EMERGENCE DE PROJET**
Pour vous aider à choisir un métier
- **REMISE A NIVEAU**
Mathématiques, français, préparation aux concours, ... (prendre rendez-vous auprès d'un parrain à l'accueil de la Mission Locale)

Depuis le 31 Août 2015, la mission locale a déménagé au 112 rue des 4 éléments 54340 POMPEY.

03.83.24.30.72 - mlvdlpompey@wanadoo.fr

Les Marchés aux alentours :

Dieulouard : mardi matin, place du 8 Mai 1945, environ 30 exposants.

Pompey : jeudi matin, place du Marché, environ 80 exposants.

Pont-à-Mousson : samedi matin, place Saint-Antoine, environ 65 exposants

Frouard : dimanche matin, de 8h à 13h



Perte d'autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur www.pour-les-personnes-agees.gov.fr

Le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches vous renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Vous partez en voyage à l'étranger?

Votre réflexe : diplomatie.gouv.fr

Consultez les fiches « CONSEIL AUX VOYAGEURS » Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

Enregistrez vous sur

Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- Vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail
- Vous serez contacté(s) en cas de crise

Ariane ✈️

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

SGA
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE
ET DE LA DÉFENSE



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

En ligne

Depuis le 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation devra être effectuée sur internet sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Pour effectuer ces démarches, il est nécessaire de disposer d'un équipement numérique (ordinateur, tablette ou smartphone) muni d'une connexion internet et d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipé d'une fonction photo).

Si vous ne disposez pas d'un tel équipement ou que vous éprouvez des difficultés dans l'usage des outils numériques, des points d'accueil physiques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition, par le ministère de l'Intérieur, dans votre préfecture. Des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil. Ils peuvent vous accompagner dans la réalisation de votre démarche.



- ⇒ **Demande de duplicata**
- ⇒ **Demande de changement d'adresse**
- ⇒ **Demande de changements de titulaire**
- ⇒ **Demande de cession de véhicule**

CHANGEMENT DE PRENOM

En Mairie depuis le 16 novembre 2016

Toute personne peut demander à changer de prénom, en modifier l'ordre, en ajouter ou même en enlever si elle justifie d'un intérêt légitime.

Pour ce faire, plus besoin de passer devant un juge aux affaires familiales, il suffit de se présenter dans la Mairie de sa commune de naissance ou de résidence devant un Officier d'état-civil



PACS

En mairie depuis le 1^{er} novembre

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).



Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

COMPOSITION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE PACS

Vous êtes domiciliés sur la commune de MARBACHE et vous souhaitez vous pacser.

Voici la liste des pièces à fournir :

Une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire CERFA 15725*2) avec les **attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible sur www.service-public.fr (le formulaire est gratuit).

Une convention de PACS. Un modèle de formulaire est disponible sur www.service-public.fr

Une copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour chaque partenaire (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance

Une copie de la pièce d'identité pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)

- Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection*
- Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger*

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.

* Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- Pièce d'identité du tuteur ou curateur
- Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

* Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois).
- Un certificat de coutume.
- Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes.

Organisation du Service Social Départemental Site MDS POMPEY

Dans le but de réduire les temps d'attente pour les usagers et de mieux gérer les flux de demande, l'organisation du service social départemental du site de POMPEY a été modifiée depuis le mois de juillet.

A présent, les prises en charge sont réparties entre les professionnelles sans distinction de secteur géographique. Ainsi, chaque assistante sociale peut être amenée à recevoir toute personne résidant sur le territoire de la MDS de POMPEY.

Concrètement :

Les assistantes sociales continuent à assurer l'accueil des personnes qu'elles ont rencontrées au cours des 12 derniers mois.

Les personnes non connues ou non reçues dans les 12 mois précédents se voient proposer un rendez-vous avec une assistante sociale. Ce premier accueil permettra de répondre à une demande ponctuelle.

Si un besoin d'accompagnement à plus long terme est nécessaire, une assistante sociale identifiée assurera le suivi.

Néanmoins, un accueil régulier sur rendez-vous est maintenu à LIVERDUN (10 rue du Pré Saint-Nicolas 54460 Liverdun - Tel : 03 83 47 88 19) pour faciliter l'accompagnement des personnes rencontrant d'importantes difficultés de mobilité.

Pour toutes sollicitations, les professionnelles sont joignables au 03 83 47 88 19 ou par mail à l'adresse suivante : mdssitepompey@departement54.fr



Relais Assistant(e) Maternel(le)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, un service d'information et d'animation aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s fonctionne sur le Bassin de Pompey avec **5 antennes** sur le territoire.

En ouvrant un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Intercommunal (RAM "La Marelle"), la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a souhaité offrir un service d'information, de conseil, d'écoute et d'animation à destination des **330 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s** implanté(e)s sur le territoire et des familles des 13 communes du Bassin de Pompey. Les assistant(e)s maternel(le)s proposent une offre d'accueil importante, complémentaire aux modes de garde collectif existants (crèche familiale, collective, halte-garderie).

Le service du Relais Assistant(e) Maternel(le) de la Communauté de Communes recense un maximum d'informations afin de connaître au mieux les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s et met à jour cette liste mensuellement. Il accompagne les parents dans le choix de la personne à employer, l'établissement du contrat de travail...

La liste des assistant(e)s maternel(le)s actualisée de Marbache est consultable en Mairie et des plaquettes du RAM sont également disponibles.

L'équipe du Relais Assistants Maternels reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Siège du
Relais Assistant(e) Maternel(le)
"La Marelle"
Maison intercommunale de la
petite enfance
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY
◆ Tél. 03 83 49 81 36
www.bassinpompey.fr



Calendrier des manifestations 2018

JOUR	DATE	ASSOCIATION	LIEU	OBJET	HORAIRE
JANVIER					
Jeudi	11	Seniors	Mairie	Galette	15 h 00
Vendredi	12	Mairie	Mairie	Vœux du Maire	18 h 30
Samedi	20	Histoire Locale	Mairie	AG	16 h 30
Samedi	27	Marbache Lecture	Mairie	AG	17 h 00
		Marbache Loisirs	Mairie	AG	17 h 30
FEVRIER					
Samedi	3	Avant-Garde	Salle Musique	AG	17 h 00
Samedi	17	Théâtre MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	20 h 30
Dimanche	18	Théâtre MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	15 h 00
		MJC	MJC	Carnaval des enfants	14 h 30
Vendredi	23	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi	24	Seniors	Mairie	AG	15 h 00
		OMBD	Mairie	Soirée Time's up	19 h 00
MARS					
Dimanche	4	Histoire Locale	Villers St Etienne	Bourses Antiquités militaires	7 h 00 - 16 h 00
		Solid'Aides 54	Mairie	Mars Bleu	9 h 30 - 11 h 30
Samedi	10	Solid'Aides 54	Château	Journée de la Femme	14 h 00 - 18 h 00
Samedi	17	Mairie	Mairie	Maisons décorées	11 h 00
Dimanche	18	Marbichoux	Mairie	Loto	14 h 00
Dimanche	25	Seniors	Mairie	Repas Dansant	12 h 00
AVRIL					
Lundi	2	MJC et Mairie	Château	Chasse aux Œufs	11 h 00
Samedi	14	Solid'Aides 54	Château	Repas	19 h 30
Samedi	14	Théâtre MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	20 h 30
Dimanche	15	Théâtre MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	15 h 00
Vendredi	21	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	14 h 00
Samedi	22	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	9 h 00
Vendredi	27	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi	28	Avant-Garde	Mairie	Concert Annuel	20 h 45
MAI					
Lundi	8	Mairie	Mairie	Cérémonie 2 ^{ème} guerre	11 h 00
Samedi	12	Mairie	Avenue Foch	Inauguration Fête Patronale	16 h 00
Dimanche	13	Mairie	Avenue Foch	Fête Patronale	
		Marbichoux	Place Jean DAUTREY	Marché aux Fleurs	9 h 00 - 13 h 00
Jeudi	17	Seniors	Château	Couscous	12 h 00
Samedi	19	Marbache Lecture		Voyage culturel	
JUIN					
Dimanche	3	Comité des Fêtes	Château	Marche Gourmande	11 h 00 - 18 h 00
Vendredi	8	Marbache Lecture	Ecoles	Remise des prix Concours Poésie	16 h 30
Dimanche	10	Solid'Aides 54	Lieux à définir	Chasse au Trésor + pique-nique	
Vendredi	15	MJC	MJC	FOROCK	21 h 00
Samedi	16	OMBD	Château et Terrain de Foot	Tournoi de sixte	
Dimanche	17				
Vendredi	29	MJC	Mairie	Gala des activités Adultes	20 h 30
Samedi	30	MJC	Mairie	Gala des activités Enfants	20 h 30

Calendrier des manifestations 2018

JOUR	DATE	ASSOCIATION	LIEU	OBJET	HORAIRE
JUILLET					
Jeudi	5	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h 00
Vendredi	6	Marbichoux	Château	Repas	19 h 00
Vendredi	13	Mairie	Château	jeux	14 h 00
		Mairie	Place J. DAUTREY	Retraite aux Flambeaux	21 h 30
		Comité des Fêtes	Château	Bal Populaire	21 h 00
		Dompteurs d'Etoiles	Château	feux d'artifice	21 h 00
Samedi	14	Comité des Fêtes	Château	Brocante	7 h 00 - 17 h 00
Samedi	21	Marbache Loisirs	Château	Repas	12 h 00
AOUT					
Semaine 32		Solid'Aides 54		Sortie Parc d'Attraction	
Jeudi	23	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h 00
SEPTEMBRE					
Samedi	1	Avant-Garde	Marabout	Répétition plein air	10 h 00- 17 h 00
Jeudi	13	Seniors	Château	Goûter	14 h 00
Vendredi	21	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi	22	Histoire Locale	Château	Préparation expo	9 h 00 - 18 h 00
Dimanche	23			Exposition	10 h 00 - 18 h 00
Samedi	29	MJC	Château	Fête de la courge	
Dimanche	30				
OCTOBRE					
Vendredi	5	Marbichoux	Mairie	AG	20 h 30
		Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h 00
Samedi	6	Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h 00
Dimanche	14	Solid'Aides 54	MJC	Octobre Rose	9 h 30 - 11 h 30
Samedi	20	Seniors	Mairie	Préparation repas	9 h 00
Dimanche	21			Repas Dansant	12 h 00
NOVEMBRE					
Vendredi	9	Comité des Fêtes	Mairie	AG	20 h 30
Dimanche	11	Mairie	Mairie	Cérémonie 1ère guerre	11 h 00
Samedi	17	Mairie	Mairie	Noces d'Or - Maisons Fleuries	11 h 00
		MJC	MJC	Soirée Beaujolais	19 h 30
Samedi	17	Marbache Loisirs	Château	Repas adhérents	12 h 00
Dimanche	18				
Vendredi	23	MJC	MJC	AG	20 H 30
du Lundi	19	Marbichoux	Château	Préparation bourse aux jouets	18 h 00 - 20 h 00
au vendredi	23				
Samedi	24			Bourse aux Jouets	
Dimanche	25				
		Avant-Garde	MJC	Repas Sainte Cécile	20 h 00
DECEMBRE					
Dimanche	2	Solid'Aides 54	Place de l'Eglise	Marché de Saint-Nicolas	10 h 00- 18 h 00
Mercredi	5	Marbichoux	Château	Vente de Sapins	18 h 00 - 19 h 00
Dimanche	9	MJC	Château	Saint-Nicolas	17 h 00
Jeudi	13	Seniors	Mairie	Goûter de Noël	15 h 00

IMPORTANT

Rendez-vous à toutes les associations et à toutes les bonnes volontés
Les 21 et 22 avril 2018 pour le montage du grand marabout
 et les **5 et 6 octobre 2018** pour son démontage ainsi
 que le rangement du matériel.



HELIOService
LA SOLUTION NUMÉRIQUE

Pôle d'Activités des-Sablons - 54670 Custines
Tél. 03 83 24 77 85 - Fax 03 83 24 77 89
www.helio-nancy.fr

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

18 rue Pierre ADT
54700 ATTON

technigazon

Téléphone : 03 83 82 58 74
Fax : 03 83 82 58 96
Email : contact@technigazon.fr



SPÉCIALISTE DU BÂTIMENT ET DE VOTRE HABITAT

Menuiserie pvc bois alu, stores, pergola, bardage
Isolation, étanchéité

90 avenue du 69^{ème} régiment d'infanterie 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 0982311110 • Commercial : 0760507280 • e-mail : fermisole@orange.fr



Réseaux informatiques
Solutions de sécurité informatiques
Maintenance/dépannage
Vente de matériel et consommables
Professionnels et particuliers



Contrôle, support et accès à distance

44 rue Clémenceau - 54820 MARBACHE - Tél: 03 83 24 00 18 - Fax: 03 83 24 99 43 - Mail: Contact@info-tectionis.fr

CUSTINES AUTO

GARAGE

véhicules neufs et occasions



**Réparations toutes marques - Mécanique
Carrosserie - Prêt de véhicules**

Avenue du Général de Lattre de Tassigny
54670 CUSTINES



Tél. 03 83 49 38 75

Fax 03 83 49 98 06



Mairie
de **MARB**  **CHE**